

PERIODE DE LA CONFEDERATION

(de 1867 à nos jours)

- Chap. I. - L'Acte de la Fédération.
- Chap. II. - Inauguration du nouveau régime et extension territoriale.
- Chap. III. - Développement de la politique canadienne.
- Chap. IV. - Vie politique du Dominion de 1896 à 1914.
- Chap. V. - Participation du Canada à la Grande Guerre.
- Chap. VI. - Vie politique du Canada depuis la Grande Guerre.
- Chap. VII. - La Province de Québec.
- Chap. VIII. - Les Provinces anglaises.
- Chap. IX. - Progrès économiques depuis la Confédération.
- Chap. X. - Progrès intellectuels depuis la Confédération.
- Chap. XI. - Progrès religieux depuis la Confédération.
- Chap. XII. - Le statut actuel du Canada.

ADMINISTRATEURS

Rois	Ministres en Angleterre	Gouverneurs généraux	Ministres canadiens
Victoria (1837-1901)	1866 Disraeli	1861 Monk	
	1868 Gladstone	1868 Lisgar 1872 Dufferin	1867 J.-A. MacDonald (C)
	1874 Disraeli		1873 Mackenzie (L)
	1878 Gladstone	1878 Lorne 1883 Landsdowne	1878 J.-A. MacDonald (C)
	1885 Salisbury		
	1886 Gladstone		
	1886 Salisbury		
		1888 Stanley of Preston	1891 Abbott (C) 1892 Thompson (C)
	1892 Gladstone	1893 Aberdeen	1894 Mackenzie Bowell (C) 1896 Tupper (C) 1896 Laurier (L)
	1894 Salisbury		
Edouard VII 1901-1910		1898 Minto	
	1902 Balfour	1903 Grey	
	1906 Campbell 1908 Asquith		
Georges V 1910-		1911 Connaught 1916 Devonshire	1911 Borden (C)
	1916 Lloyd George		1917 Borden (U) 1920 Meighen (C) 1921 King (L)
		1921 Byng	
	1923 Baldwin 1924 MacDonald 1924 Baldwin		
		1927 Willingdon	
	1929 MacDonald		1930 Bennett (C)
		1931 Bessborough	

Chapitre I

L'Acte de la Fédération.

1. - Les causes de la Confédération ont été le désir de mettre fin à l'instabilité ministérielle, de créer un marché intérieur, d'assurer la sécurité contre les Etats-Unis, d'acquérir les territoires de l'Ouest et de construire un chemin de fer transcontinental.
2. - Le Parlement canadien approuve le projet bien que l'opposition craigne la trop grande puissance du gouvernement central et le péril des minorités. La Confédération a été l'oeuvre des "Pères" et non du peuple.
3. - La Conférence de Londres décide d'appeler le Canada "Dominion". Le Parlement de Londres vote l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sans s'y intéresser. Les colonies paraissent encombrantes.
4. - Les caractères de l'Acte Fédéral sont la prédominance du gouvernement central, le compromis entre les différents éléments du pays, le maintien théorique des formalités impériales qui se concilient avec le gouvernement responsable.
5. - Le Gouverneur représente la Couronne. Il signe les lois avec faculté de les réserver au Roi.
6. - Le Sénat est un corps législatif qui a mission de contrôler les lois votées par les Communes et de protéger les minorités.
7. - La Chambre des Communes est composée de députés élus par le peuple. Tous les dix ans, un recensement règle la représentation proportionnelle des provinces.
8. - Le Cabinet constitue le corps essentiel de l'administration. Sous la direction d'un Premier, les ministres gèrent chacun un département particulier.
9. - Le Gouvernement fédéral distribue aux provinces des subventions annuelles. Seul la Chambre des Communes, avec la recommandation du Gouverneur en Conseil, a le droit de proposer des dépenses publiques.
10. - Le Gouvernement provincial est modelé sur le Gouvernement fédéral. Il légifère sur les questions d'intérêt local.
11. - Le Gouvernement fédéral s'occupe des cours de justice. Il y a une Cour Suprême qui sert de Cour d'Appel et un Conseil Privé en Angleterre.

I - Réalisation du projet de Confédération.

- ✓ 10 - LES CAUSES DE LA FEDERATION. - Tout le monde admettait que le gouvernement de l'Union n'avait pas donné les résultats attendus. Aux prises avec toutes sortes de controverses au sujet de la représentation, de la façon de promouvoir le progrès intérieur, avec les problèmes délicats de langue et de religion, aucun ministre ne pouvait plus se maintenir.
- La perspective de voir finir bientôt le traité de réciprocité avec les Etats-Unis posait la question d'un nouveau marché à créer. La guerre de Sécession avait ranimé les sentiments d'hostilité des Etats-Unis contre l'Angleterre et partant contre le Canada. Le Parlement britannique avait retiré ses troupes alors que les Etats-Unis manifestaient de plus en plus l'ambition d'annexer le Canada. On sentait le besoin de s'unir pour se défendre contre l'inquiétant voisin. En cas d'invasion, un Gouvernement central assurerait mieux la défense du pays. Il importait d'acquiescer sans retard les vastes et riches territoires de l'Ouest, et de construire un chemin de fer transcontinental qui favoriserait le développement commercial.
- ✓ 20 - LE PARLEMENT CANADIEN APPROUVE LE PROJET DE CONFEDERATION. - Quand il fallut faire voter le projet de Confédération en bloc, la chose n'allait pas si bien que dans les conférences préliminaires. John A. McDonald présenta le bill pour la ratification par l'Assemblée législative le 3 février 1865. Alors s'éleva une vive discussion entre le parti ministériel dirigé par McDonald, Cartier, Galt, Brown et McGee, et l'opposition commandée par Dorion, Duncan et Sanfield-McDonald. Ces derniers critiquèrent vertement la conférence de Québec qui comportait, à leur avis, des décisions trop hâtives. Ils soulignèrent que le projet de Confédération semblait être un pas vers l'indépendance. Le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial leur paraissait mal établi en ce qu'il concédait au fédéral trop de puissance. Ils craignaient pour le sort des minorités.

Quelques députés anglais, partisans de l'Union, appréhendaient un nouvel essor du nationalisme canadien-français. D'autres demandèrent un plébiscite avant le vote de la loi. Mais l'apathie du peuple canadien vis-à-vis du projet de Confédération dissuada les gouvernants. En fait la Confédération ne sera pas l'oeuvre d'une collaboration entre les diverses provinces, mais la réalisation d'un rêve conçu par un groupe d'hommes politiques qu'on appelle les "Pères de la Confédération". Les résolutions de Québec furent votées par 91 contre 33 à la Chambre, et par 45 contre 15 au Conseil législatif.

- √ 30 - CONFERENCE DE LONDRES. - VOTE DU PARLEMENT BRITANNIQUE. - Après l'approbation du projet par le Parlement canadien, les chefs du Gouvernement se rendirent à Londres pour y solliciter le vote du Parlement britannique. Afin de mettre la dernière main au texte de la loi, ils tinrent une dernière conférence à "Westminster Palace Hotel". On discuta le nom à donner au nouveau pays. McDonald proposait: "Royaume du Canada". Mais Lord Stanley, secrétaire d'état aux affaires étrangères, exprima la crainte que le terme "Royaume" ne parût comme un défi à la doctrine Monroe attachée au système républicain. On tira un nom d'un texte d'Ecriture Sainte: "Il aura la puissance d'un océan à l'autre". (Et dominabitur a mari usque ad mare). On décida donc d'appeler le Canada "Puissance ou Dominion", et l'on prit comme devise: "A mari usque ad mare, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique".

Au Parlement de Londres, le projet de la Confédération canadienne ne souleva guère d'intérêt. Gladstone considérait l'éventualité de céder le Canada aux Etats-Unis pour en finir avec les difficultés d'Amérique. La doctrine Monroe voulant "l'Amérique aux Américains", venait de s'exercer encore en 1865, à propos de l'intervention de la France au Mexique. Nombre de députés libéraux regardaient les colonies comme "un inutile et dangereux embarras". Il faudra des années avant qu'une réaction se fasse contre ce "défaitisme impérial".

L'Acte fédéral fut voté "comme un bill privé unissant deux ou trois paroisses anglaises". Une Proclamation royale, datée du 24 mai 1867 et devant entrer en vigueur le 1er juillet suivant, consacra l'existence du nouveau Dominion. En même temps, le Gouvernement britannique garantissait un emprunt de \$3,000,000 pour la construction d'un chemin de fer intercolonial.

II - L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

- √ 40 - CARACTERE ET PORTEE DE L'ACTE FEDERAL. - Les deux provinces du Canada, la province de la Nouvelle-Ecosse et la province du Nouveau-Brunswick avaient exprimé le désir "d'une constitution reposant sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni". C'est pourquoi notre Constitution se trouve modelée sur la Constitution anglaise et non sur la Constitution américaine: au Canada, le gouvernement central détient la source des pouvoirs et concède aux provinces les facultés prévues par l'Acte Fédéral, tandis qu'aux Etats-Unis, les Etats s'unissent librement entre eux et accordent à Washington l'autorité qu'ils jugent opportune. En fait, notre pacte fédéral s'applique tout spécialement à délimiter les attributions respectives du Fédéral et du Provincial. Résultat d'un compromis, il s'efforce d'opérer la concorde entre les différentes races et les différentes religions. Il proclame la langue anglaise et la langue française toutes deux officielles à Ottawa et à Québec. Réservant aux Législatures provinciales les lois relatives à l'éducation, il tente d'assurer les droits des minorités: "Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées" (Art. 93).

Au sujet de la dépendance du Canada vis-à-vis de l'Angleterre, l'Acte fédéral ne dit rien. Il laisse cependant subsister l'édit de 1865, restreignant la validité des lois coloniales (Colonial Laws Validity Act): "Toute loi canadienne est nulle dans la mesure où elle contredit une loi impériale appliquée au Canada". Comme c'est le Parlement britannique qui a voté l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il en reste le principe. Aussi le Canada ne pourra amender par lui-même sa propre Constitution.

Le Parlement du Canada "est composé de la Reine, d'une Chambre haute appelée Sénat et d'une Chambre des Communes". Tout le Gouvernement continue d'être attribué au Roi représenté par le Gouverneur. Mais, dans la pratique, rien ne sera perdu des libertés acquises et consacrées par l'application du gouvernement responsable. Malgré certaines formes autocratiques, le système administratif sera, en réalité, profondément démocratique. La Constitution elle-même gardera une souplesse permettant à notre pays d'évoluer sans heurts vers la plus complète autonomie.

- √ 50 - LE GOUVERNEUR. - Le Gouverneur général représente la Couronne au Canada. Il choisit les membres de l'Exécutif, convoque le Parlement et le dissout, sanctionne toutes les lois par sa signature. L'Article 56 de la Constitution lui réserve le droit de veto. Il peut sinon rejeter une loi, la réserver à l'examen du Roi. Il peut encore, dans le délai d'un an, désavouer une loi votée par une Législature provinciale. Toute loi, même sanctionnée par le Gouverneur général, peut, dans les deux années qui suivent, être désavouée par le Roi.

- ✓ 60 - LE SENAT. - Le Sénat est un corps législatif composé de 96 membres nommés à vie par le Gouverneur en Conseil. Les Sénateurs doivent être âgés d'au moins 30 ans, être sujets britanniques, habiter la province qu'ils ont à représenter et posséder des biens d'une valeur non inférieure à \$4,000. La mission du Sénat est de contrôler les lois votées par les Communes et de protéger les droits des minorités.
- ✓ 70 - LA CHAMBRE DES COMMUNES. - Ses membres sont choisis par le vote populaire. Tout citoyen britannique âgé de 21 ans est éligible et électeur. La représentation est basée sur la population, la province de Québec ayant toujours un nombre fixe de 65 députés. A tous les dix ans, le recensement rajuste la représentation de chaque province. Les élections ont lieu au moins tous les cinq ans. Il doit y avoir une session par année.
- ✓ 80 - LE CABINET. - Le Cabinet constitue le corps le plus important et le plus actif de l'administration quoiqu'il n'ait aucune existence légale ou officielle, du moins si l'on s'en rapporte à la Constitution écrite. Il se compose du Premier Ministre, le véritable chef du gouvernement, et des autres ministres qui, sous la direction du Premier, administrent les divers départements confiés à leurs soins. Les ministres sans portefeuille font partie du Conseil sans être chargés d'une administration particulière.
- ✓ 90 - FINANCES ET BUDGET FEDERAL. - Si le Gouvernement fédéral assumait le paiement des dettes des diverses provinces, il absorberait plusieurs des revenus qui entraient auparavant dans le trésor provincial. En compensation, il s'engageait à verser à chaque province des subventions annuelles.
D'après l'Acte Fédéral, la Chambre des Communes a seule le droit de faire des propositions comportant des dépenses publiques, à condition toutefois que cette dépense lui soit recommandée par le Gouverneur général en Conseil. Il appartient à l'Exécutif de prendre l'initiative quand il s'agit de préparer le budget.
- ✓ 100 - GOUVERNEMENT PROVINCIAL. - Le Gouvernement provincial se modèle sur le Gouvernement fédéral. Il est formé d'un Lieutenant-Gouverneur nommé par le Gouverneur général en Conseil, d'un Conseil législatif (pour la province de Québec et la province de la Nouvelle-Ecosse seulement), et d'une Chambre des Communes dans laquelle le Lieutenant-Gouverneur choisit son Conseil exécutif.
Le gouvernement provincial a droit de légiférer sur toutes les questions d'intérêt provincial: terres publiques dans le domaine de la province, prisons, hôpitaux et asiles, institutions municipales, propriétés et droits civils, célébration du mariage et instruction publique. Tout le reste relève du gouvernement fédéral.
- 110 - JUDICATURE. - Le Gouvernement fédéral nomme les juges et les paie. Il est autorisé par l'Art. 101 à créer une Cour d'Appel générale. Toutes les Cours des provinces peuvent en appeler à la Cour Suprême du Canada, même pour les conflits entre les provinces ou entre une province et le fédéral. Pour les causes criminelles, son jugement est final; pour les causes civiles, son jugement peut être révisé par le Conseil Privé d'Angleterre. La Cour Suprême du Canada et le Conseil Privé ont juridiction dans l'interprétation de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

LECTURES:

J.-J. Chevalier, l'Evolution de l'Empire britannique, t. I, Chap. III, no 2: Les causes de la Fédération. L'Acte de 1867.

Annuaire du Canada 1930, Chap. III, p. 72: Constitution du Gouvernement.

Soixante années de Prospérité (1867-1927). Brochure distribuée par le Comité National de la Célébration du Jubilé de Diamant de la Confédération. Appendice III, p. 139: Texte français de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

DEVOIRS:

Exposer les différentes raisons qui ont amené les provinces d'Amérique à se confédérer.

Résumer l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et en souligner les principales caractéristiques.

Expliquer comment la Confédération pouvait à la fois consolider les liens du Canada avec l'Angleterre et lui assurer une plus entière autonomie.

Chapitre II

Inauguration du nouveau régime et extension territoriale.

-Sommaire-

1. - Sur l'invitation de Lord Monk, MacDonald constitua un ministère de coalition. Le premier Parlement, réuni à Ottawa, s'occupa de distribuer les ministères particuliers.
2. - Les provinces maritimes n'étaient entrées dans la Confédération que sous la pression du Gouvernement impérial. Joseph Howe menait la campagne d'opposition en Nouvelle-Ecosse, mais il finit par se rallier à la Confédération. Il mourut lieutenant-gouverneur de sa province.
3. - L'île du Prince-Edouard n'entra dans la Confédération qu'en 1873, pressée par sa dette publique et le désir de compléter son chemin de fer.
4. - L'île de Terre-Neuve ne voulut pas d'abord faire partie de la Confédération. En 1895, elle sollicita d'Ottawa cette faveur, qui lui fut refusée à cause de sa trop forte dette.
5. - Le Gouvernement canadien acheta de la Compagnie de la Baie d'Hudson les immenses territoires du Nord-Ouest, et organisa une administration avec McDougall comme lieutenant-gouverneur.
6. - La province du Manitoba entra dans la Confédération en 1870. Elle reçut du Gouvernement d'Ottawa certaines subventions pour compenser les sacrifices d'argent qu'elle devait s'imposer.
7. - En prenant possession des territoires de l'Ouest, le Gouvernement fédéral mécontenta les Métis de la Rivière Rouge parce qu'il modifia le système de la division des terres.
8. - Louis Riel se mit à la tête des Métis pour les défendre contre les arpenteurs du Gouvernement. Il forma en 1870 un gouvernement provisoire.
9. - En l'absence de personnages pouvant maintenir la paix, Riel fomenta la guerre, et fit exécuter le prisonnier Scott.
10. - Pour apaiser le trouble, le Gouvernement sollicita le secours de Mgr Taché et envoya dans l'Ouest un détachement sous la conduite du général Wolseley.
11. - Le Gouvernement canadien organisa une administration dans le Far-West, et envoya la Police-Montée pour maintenir le bon ordre chez les "cow-boys". En 1905, l'Alberta et la Saskatchewan seront constituées en provinces.
12. - La Colombie Anglaise entra dans la Confédération en 1870 à la condition que le Gouvernement fédéral fasse construire un chemin de fer pour la relier aux provinces fédérées.
13. - Après 1867, Ottawa assumait l'administration des Indiens de l'Ouest. Le traité de Qu'Appelle permit d'ouvrir le territoire à la civilisation sans préjudice pour les sauvages.
14. - En 1871, le traité de Washington régla la difficulté des pêcheries survenue avec les Américains. L'Angleterre sacrifia les intérêts canadiens aux siens propres.
15. - Le Gouvernement fédéral songea à mettre à exécution son projet de chemin de fer intercolonial. Il s'agissait de construire une voie ferrée du lac Supérieur à la Colombie Anglaise.
16. - Le Gouvernement fédéral accepta des fonds de la Compagnie du Pacifique à laquelle il accorda ensuite le contrat du chemin de fer intercolonial. Le scandale fut dénoncé en Chambre par un député libéral, et MacDonald se vit dans l'obligation de démissionner.
17. - Miné par les épreuves de la vie politique et la maladie, Georges-Etienne Cartier mourut en Angleterre le 21 mai 1873.

- 10 - LE NOUVEAU MINISTÈRE. - Après la proclamation de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, Lord Monk, alors gouverneur-général du Canada, appela John A. MacDonald à constituer un ministère. Les élections eurent lieu en septembre 1867, et furent, dans trois provinces, favorables au gouvernement. Toutefois George Brown fut défait. Il ne reparaitra dans la vie politique qu'en 1874 quand il prendra son siège au Sénat.
- ✓ John A. MacDonald mit tout en oeuvre pour conserver la coalition des partis. Il lui fallait concilier des intérêts fort divers et des susceptibilités délicates. Il sut néanmoins former un ministère comprenant 7 conservateurs et 7 libéraux. Lui-même garda l'administration de la justice et Cartier devint ministre de la milice et de la défense.
- Le premier Parlement se réunit à Ottawa en novembre de la même année. Il s'agissait maintenant de mettre en opération le nouveau système administratif. La Chambre s'occupa de distribuer les différents ministères et de définir les attributions de chacun. Le salaire de chaque député fut fixé à \$600 par session.
- ✓ 20 - OPPOSITION DES PROVINCES MARITIMES. - La province de Nouvelle-Ecosse et celle du Nouveau-Brunswick étaient entrées dans la Confédération contre leur gré, craignant que le tarif protecteur ne nuisît à leur commerce. Il avait même fallu la pression des Autorités impériales pour les décider. Au jour de l'ouverture du nouveau Parlement, elle avaient mis leur drapeau en berne, et les journaux avaient paru encadrés d'un filet de deuil. Le Nouveau-Brunswick avait cependant donné une majorité au nouveau ministère. Mais en Nouvelle-Ecosse, par suite de la campagne de Joseph Howe, la députation fut presque entièrement renversée. Seul des députés, le Dr Tupper demeurait en faveur de la Confédération. La province envoya en Angleterre une délégation pour faire rappeler l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Howe revint au pays avec la conviction que toute opposition était inutile. Pendant quelque temps, il prêcha l'annexion aux Etats-Unis. Mais, à la fin, il crut que le meilleur parti à prendre serait de tirer les avantages possibles de la Confédération. Alors il se rallia et accepta même un ministère dans le gouvernement MacDonald. Ses partisans regardèrent cet acte comme une trahison. Désenchanté, Howe voulut se retirer de la politique. On lui offrit le poste de lieutenant-gouverneur de sa province. Il accepta, mais il mourut peu après.
- 30 - L'ILE DU PRINCE-EDOUARD. - Lors de l'union fédérale, l'île du Prince-Edouard, un peu vexée peut-être de ce que la conférence qui devait préparer la Confédération n'eût pas eu lieu à Charlottetown plutôt qu'à Québec, était restée à l'écart. Mais, accablée par sa dette publique et constatant qu'elle ne pouvait compléter ses chemins de fer, elle demanda son entrée dans la Confédération en 1873. Le Dominion accepta de payer \$800,000 pour la dédommager de ses droits de douanes.
- ✓ 40 - TERRE-NEUVE. - Terre-Neuve offrit plus de résistance. Cette île qui est "une sorte de champ de pêche pour les nations" a des intérêts qui diffèrent beaucoup des autres provinces. C'est pourquoi l'invitation fédérale resta sans réponse. Mais en 1895, revenant de ses dispositions hostiles et surtout écrasée par \$80,000,000 de dettes, Terre-Neuve envoya des délégués à Ottawa pour discuter les conditions de l'union. Le Gouvernement fédéral refusa d'assumer sa dette et les négociations n'eurent pas de suite. Depuis, Terre-Neuve "qui boude le Dominion" se rapproche de la mère-patrie.
- ✓ 50 - ACHAT DE L'OUEST CANADIEN. - Les Pères de la Confédération avaient invoqué comme une des raisons de l'union fédérale le souci d'exploiter les vastes territoires de l'Ouest. Ils appréhendaient que les Etats-Unis, qui venaient d'acquérir l'Alaska de la Russie, n'eussent l'intention d'accaparer ces immenses prairies, empêchant par là la réunion de la Colombie Anglaise aux quatre provinces fédérées. Déjà en 1857, le Gouvernement canadien avait envoyé en Angleterre le juge Draper étudier la possibilité d'un contrat avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1868, Sir Georges-Etienne Cartier et William McDougall se rendirent à Londres pour reprendre les négociations avec la puissante Compagnie. Pour \$1,500,000, la Compagnie céda ses droits territoriaux, se réservant uniquement les terrains qui avoisinaient ses postes de traite. Le Gouvernement canadien organisa aussitôt une administration et nomma McDougall lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. 19 nov 1869
- 60 - LA PROVINCE DU MANITOBA. - La province du Manitoba, déjà en partie colonisée par Lord Selkirk et par les Canadiens français qui, sous la direction des évêques missionnaires, rêvaient d'y établir un nouveau Québec autour de la Rivière Rouge, entra dans la Confédération en 1870. Donald Smith (plus tard Lord Strathcona) avait été chargé, en tant que Commissaire du Gouvernement canadien, d'opérer le transport du territoire. Adams Archibald, un des Pères de la Confédération, organisa le gouvernement provincial.
- Parce que le Manitoba entra dans la Confédération sans avoir de dette publique, et qu'il devait assumer sa part de dette fédérale, le Gouvernement d'Ottawa remit à

la province 5% de sa quote-part de dette, lui accorda des subsides de \$30,000 par année et une allocation de \$0.80 par tête jusqu'à ce que sa population ait atteint 400,000 habitants.

- 70 - LES METIS DE LA RIVIERE ROUGE SONT MECONTENTES. - Le Gouvernement fédéral, en achetant l'Ouest canadien, avait acquis 2,500,000 milles carrés de territoires avec une population d'environ 175,000 hommes composée de blancs, de métis, d'esquimaux et autres Indiens. Il devait pourvoir à l'administration de cette contrée. Malheureusement il ne sut pas préparer le changement et faire accepter la nouvelle politique aux habitants.

Le peuple de la Rivière Rouge comprenait 10,000 hommes vivant un peu comme un peuple séparé et indépendant. Il faisait le commerce avec les Etats-Unis plutôt qu'avec le Canada. Quand il vit les affaires de la Rivière Rouge passer entre les mains des gens de l'Est et sans même en avoir reçu un avis préalable, son orgueil national en ressentit un violent choc. Le mécontentement se manifesta à l'arrivée des arpenteurs du Gouvernement qui vinrent diviser les terres en carrés alors que les Métis ne connaissaient d'autre système que celui qui se pratiquait dans la province de Québec et qui consiste à distribuer les terres en bandes profondes et étroites le long du St-Laurent ou des rivières. Au lieu de chercher à faire agréer le nouveau régime, les arpenteurs voulurent l'imposer avec arrogance.

- 80 - LOUIS RIEL, CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. - Les Métis décidèrent alors de se défendre contre l'intrusion du Gouvernement d'Ottawa dans leur pays. Ils préparèrent un soulèvement et mirent à leur tête un jeune homme de 21 ans, Louis Riel, fils d'un père métis et d'une mère canadienne-française. Dès son enfance, le jeune Riel avait été envoyé au Collège de Montréal par Mgr Taché qui espérait le voir embrasser l'état ecclésiastique. Mais Riel ne poursuivit pas ces études et cette vocation à cause d'une certaine exaltation religieuse qui pouvait plus tard dégénérer en un trouble mental. Sur la demande de ses compatriotes, il accepta de former un gouvernement provisoire en l'hiver de 1870. Il rêvait d'une nation indépendante sur les bords de la Rivière Rouge.

- (1869) 90 - SOULEVEMENT DES METIS. - Quand McDougall arriva dans l'Ouest, en novembre 1869, il fut arrêté par une troupe de Métis et obligé de se retirer à St-Paul des Etats-Unis. Le gouverneur très estimé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, McTavish, malade, ne pouvait intervenir, et l'évêque Taché, qui jouissait d'un grand prestige auprès des Métis, se trouvait à Rome pour le concile du Vatican. Entre temps, la guerre s'organisait autour de la Rivière Rouge. Un parti de Canadiens anglais s'étant retranché dans la maison du Dr Schultz, Riel s'empara du retranchement, et promit la liberté aux prisonniers à la condition de se disperser. Mais un groupe de ces gens, au nombre desquels était un jeune orangiste d'Ontario, Thomas Scott, furent capturés de nouveau par les officiers de Riel. Scott se laissa aller à de telles violences de langage qu'il répandait la sédition auprès des autres détenus. Il fut passé en cour martiale et condamné à mort.

- 100 - APAISEMENT DES TROUBLES. - Le Gouvernement, inquiet par ces troubles, sollicita le secours de Mgr Taché qu'il fit revenir de Rome en toute hâte. En même temps il envoya dans l'Ouest une expédition commandée par le général Wolseley. Mgr Taché se prêta avec un grand zèle au travail d'apaisement, et, au nom du Gouvernement qui l'en avait autorisé, promit une amnistie complète. Il est vrai qu'une fois la paix rétablie, par crainte des Orangistes d'Ontario, le Gouvernement méconnut ses promesses et n'accorda, l'année suivante, qu'une amnistie partielle. Quand le général Wolseley arriva au fort Garry (août 1870), les troupes métisses s'étaient dispersées et Riel s'était réfugié aux Etats-Unis.

- 110 - PROVINCES DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA. - Après que le Manitoba fut érigé en province, le Gouvernement fédéral soumit le reste du territoire, appelé Far-West, à la juridiction d'un lieutenant-gouverneur et d'un Conseil directement responsable à Ottawa. Envahis par les "cow-boys" qui formaient des "ranches" en vue de l'élevage des animaux, ces vastes territoires étaient sujets à bien des désordres. Le Gouvernement dut envoyer, en 1874, la Police-Montée pour assurer la paix. En 1882, on divisa les Prairies en quatre sections: l'Assiniboine, la Saskatchewan, l'Alberta et l'Arthabaska. L'Alberta et la Saskatchewan seront détachées en 1905 et entreront dans la Confédération comme provinces séparées.

- 120 - LA COLOMBIE ANGLAISE. - Malgré "la fatalité de ces Rocheuses" et ses intérêts qui la rapprochent de l'Extrême-Orient, la Colombie Anglaise serait entrée aussitôt dans la Confédération, n'eût été l'opposition du Gouverneur Seymour. Son successeur, Sir Anthony Musgrave, montra des dispositions plus favorables. En 1870, un groupe de députés vint à Ottawa et régla les conditions de l'union: avant dix ans, on construirait un chemin de fer reliant l'Océan Pacifique au système ferroviaire du Canada.

- ✓ 130 - POLITIQUE INDIENNE. - Le fait d'acquérir les territoires de l'Ouest posait la question d'une politique à pratiquer vis-à-vis des Indiens. Jusqu'alors les affaires indiennes avaient été considérées comme adjointes au département de la milice et demeuraient sous le contrôle des officiers britanniques. A partir de 1867, Ottawa assumait cette administration. Une série de conventions avec les sauvages les amena à accepter la protection du Gouvernement. Le traité de Qu'Appelle (1874) concéda aux Indiens de grandes réserves et permit d'ouvrir le reste du territoire à la colonisation. Les administrateurs ouvrirent des écoles, facilitèrent la chasse et fournirent les fonds nécessaires à l'organisation de la vie civile.
- ✓ 140 - TRAITE DE WASHINGTON. - (1871) - Après la fin de la réciprocité avec les Etats-Unis revivait le traité de 1818 interdisant aux Américains la pêche de Terre-Neuve "en dedans de 3 milles des rives". En fait, les Américains avaient continué de pêcher comme auparavant. Plusieurs de leurs bateaux furent saisis et confisqués. Il s'ensuivit une agitation qui alarma les deux gouvernements. Une Commission conjointe, nommée par les Etats-Unis, l'Angleterre et le Canada (représenté par MacDonald), fut chargée de définir les droits de chacun. La même Commission devait aussi s'occuper d'établir la possession de l'île de San-Juan et régler l'affaire de l'Alabama, vaisseau construit en Angleterre et qui, au service des Etats du Sud, avait causé un tort immense au commerce américain pendant la guerre de Sécession. L'Angleterre, trop préoccupée de ses propres intérêts, négligea les intérêts canadiens. Les Américains obtinrent tout ce qu'ils voulurent et se firent octroyer le droit de pêcher dans les eaux canadiennes pendant 10 ans moyennant une compensation de \$5,500,000. L'Angleterre y gagna peu, parce que les difficultés relatives à l'Alabama et à San-Juan, soumises à un arbitrage, furent résolues en faveur des Etats-Unis.
- ✓ 150 - PROJET D'UN CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. - En organisant la Confédération, on avait éprouvé le besoin d'un chemin de fer intercolonial, non seulement pour accroître le commerce, mais encore pour unifier la nation. Les conditions posées par la Colombie Anglaise de son entrée dans la Confédération pressaient encore la réalisation de l'entreprise. En 1844, pour traverser le Canada il fallait au moins trois mois de marche. Dès 1867, le Gouvernement avait donc songé à mettre son projet à exécution. La Compagnie du Grand-Tronc avait déjà construit une voie ferrée depuis les provinces maritimes jusqu'au lac Supérieur; mais il restait encore à traverser les immenses prairies de l'Ouest.
- ✓ 160 - LE SCANDALE DU PACIFIQUE. - Seul, le Gouvernement ne se sentait pas capable d'accomplir cette oeuvre gigantesque; il dut solliciter l'aide de compagnies financières. La première offre lui vint de capitalistes américains auxquels s'étaient joints un groupe de capitalistes canadiens ayant à leur tête Hugh Allan. Mais une autre compagnie de Toronto, que présidait David McPherson, entra en concurrence. En 1872, lors des élections générales, MacDonald accepta des fonds de la Compagnie du Pacifique; et après les élections il accorda à cette même Compagnie le contrat du chemin de fer transcontinental. Le Gouvernement donnait 50,000,000 d'acres de terres en paiement et une bande de 30,000 acres de large de chaque côté de la voie ferrée. En plus, il payait \$30,000,000 pour la construction de lignes annexes à partir du lac Supérieur aux frontières des Etats-Unis.
- Pendant la session de 1873, Seth Huntington, député libéral, se leva tout à coup au Parlement et dénonça un scandale, affirmant que le ministère s'était laissé corrompre par la Compagnie du Pacifique. Aussitôt les députés demandèrent une enquête. Mais MacDonald parvint à tourner la difficulté, et le Parlement fut ajourné le 3 juillet jusqu'au 13 août. Pendant cet intervalle, un journal de Montréal publia la correspondance entre Allan et les capitalistes américains. De plus, on publia des télégrammes de MacDonald et de Cartier prouvant qu'ils avaient demandé de l'argent à la Compagnie. Le Parlement se réunit de nouveau dans un état d'énervement et de grande inquiétude. Les députés réclamèrent la formation d'une Commission Royale qui procéderait à une enquête. Alors Allan admit qu'il avait fourni \$350,000 pour les élections. Après deux semaines de débats, se voyant irrévocablement compromis, le gouvernement MacDonald donna sa démission.
- ✓ 170 - MORT DE GEORGES-ETIENNE CARTIER. - Pendant les dernières années de sa vie, Sir Georges-Etienne Cartier éprouva de nombreuses contrariétés qui ont pu contribuer à abrégier ses jours. Les luttes acrimonieuses qu'il eut à soutenir dans la politique, les campagnes violentes entreprises par l'opposition après le scandale du Pacifique, les difficultés de l'administration survenues à la suite des troubles de l'Ouest et des réclamations de la minorité catholique du Nouveau-Brunswick à propos des écoles séparées, tout cela meurtrit le coeur de Cartier, qui peut-être même douta de l'oeuvre à laquelle il avait donné le meilleur de sa vie: la Confédération.
- Miné par la maladie, il partit pour Londres à l'automne de 1872. Il mourut le 21 mai 1873, à l'âge de cinquante-neuf ans. Tout le pays porta le deuil. Même ses ennemis politiques rendirent hommage à son énergie, à sa loyauté et à son patriotisme. Cartier avait composé le chant: "O Canada, mon pays, mes amours", expression sincère de son attachement à sa patrie. Il fut un des principaux ouvriers de la Confédération, et c'est à lui que nous devons le système fédéral au lieu de l'union législative qu'aurait préféré MacDonald.

LECTURES:

Annuaire du Canada 1922-23, p. 137: Provinces et territoires du Canada, leurs superficies, dates de leur entrée dans la Confédération et des mesures législatives qui l'ont déterminée. Liste des administrateurs.

Annuaire du Canada 1930, p. 106: organisation politique et administrative de chaque province.

A.-D. Decelles, Cartier et son temps.

DEVOIRS:

Montrer comment s'est justifiée par l'extension territoriale la devise de la Confédération: "A mari usque ad mare".

Quelle a été l'attitude des provinces maritimes vis-à-vis de la Confédération?

Exposer le développement de notre système ferroviaire depuis ses débuts jusqu'à cette époque.

Chapitre III

Développement de la politique canadienne.
Politique du "Canada d'abord" et politique "nationale".

1. - Alexander Mackenzie forme un ministère libéral. Il établit le bulletin secret du vote, fait voter la "loi Scott" de tempérance, institue une Cour Supérieure et fonde un Collège Militaire à Kingston.
2. - Un groupe de Toronto propage une politique du "Canada d'abord". Son programme est d'ouvrir au Canada des marchés extérieurs et de développer ses ressources naturelles.
3. - Par réaction contre le libéralisme, certains députés conservateurs tentent de fonder un "Parti catholique". Les libéraux accusent le clergé "d'influence indue". Rome envoie un délégué, Mgr Conroy, qui rétablit la paix.
4. - MacDonald propose une politique de protection appelée "politique nationale". Le Canada retrouve une ère de prospérité. Blake remplace Mackenzie à la tête du parti libéral.
5. - MacDonald reprend son projet d'un chemin de fer transcontinental dont il confie la construction à la compagnie du Pacifique. Donald Smith et Van Horne contribuent au succès de l'entreprise.
6. - MacDonald déploie une grande habileté pour se maintenir au pouvoir. Voyant que la politique "nationale" n'a plus de crédit auprès de la population, il préconise une réciprocité mitigée avec les Etats-Unis.
7. - Les Métis de la Rivière Rouge installés en Saskatchewan sont molestés par les arpenteurs du Gouvernement. Ils craignent de perdre leurs terres alors que leur principale ressource, le buffalo, disparaît des prairies.
8. - Les Métis se soulèvent sous la conduite de Riel. Ils sont vaincus, et Riel est fait prisonnier. Après un procès subi à Regina, Riel meurt sur l'échafaud.
9. - MacDonald meurt le 6 juin 1891. Ses successeurs laissent décliner son parti qui tombera avec la question des Ecoles du Manitoba.
10. - En 1890, la Législature du Manitoba supprime les Ecoles Séparées. La minorité catholique en appelle au Conseil Privé d'Angleterre et au Parlement fédéral. Tupper essaie en vain de faire passer un "bill rémédiateur".

- 10 - MINISTÈRE ALEXANDER MACKENZIE. - Après la chute du gouvernement MacDonald, Lord Dufferin invita Alexander Mackenzie, qui avait su retirer le parti libéral de la coalition, à former un nouveau ministère. Excellent homme, consciencieux et énergique, Mackenzie manquait de hardiesse et d'initiative. Cependant le pays lui d'importantes et utiles réformes. Jusqu'à cette époque, les élections traînaient pendant plusieurs semaines et chaque citoyen votait ouvertement et à haute voix. En 1874, le Gouvernement décida que les élections se feraient en une seule journée et que le vote se prendrait au bulletin secret. Une loi de tempérance, appelée "Loi Scott", commença à contrôler la vente des liqueurs enivrantes. Mackenzie créa une Cour Supérieure à Ottawa. Il institua à Kingston un Collège Militaire où se formèrent la plupart de nos officiers. Mais en vain tenta-t-il de résoudre le lourd problème d'un chemin de fer transcontinental. Il eut cette idée d'unir par des tronçons de voies ferrées les différents cours d'eau, de façon à constituer un chemin continu vers l'Ouest.
- 20 - LA POLITIQUE DU "CANADA D'ABORD". - A la vérité, Mackenzie eut à gouverner le pays pendant une période de crise économique et commerciale. Par suite d'une série de mauvaises récoltes, les affaires étaient languissantes et tout le monde se plaignait. Cette situation déféctueuse poussa trop de Canadiens à émigrer vers les Etats-Unis, au grand préjudice de notre nationalité.
- En 1871, un groupe de citoyens de Toronto, ayant à leur tête Goldwin Smith, suscita un mouvement en faveur d'une politique qui aurait le Canada comme but premier: "Canada d'abord" (Canada First). A cette fin, il chercha à créer un esprit national, une fierté patriotique et une grande foi en l'avenir. Les chefs du groupe s'efforcèrent de trouver des marchés extérieurs; ils établirent des relations commerciales avec les Indes Occidentales. Ils favorisèrent le développement des ressources naturelles et surtout l'exploitation de l'industrie forestière.
- 30 - CONTROVERSE AU SUJET DE "L'INFLUENCE INDUE". - A cette époque, une vive controverse s'éleva dans la province de Québec au sujet de l'intervention du clergé dans les luttes politiques fédérales et provinciales. Pour opérer une réaction contre le libéralisme propagé par l'Institut Canadien, certains députés conservateurs avaient voulu constituer un Parti catholique avec un programme d'entière soumission à l'autorité religieuse. L'affaire Guibord, au sujet de la sépulture ecclésiastique refusée à l'imprimeur Joseph Guibord de l'Institut Canadien, avait agité les esprits. Aux élections partielles de 1876, la lutte fut extrêmement ardente entre les libéraux et leurs adversaires qu'ils appelaient "les Castors". On accusa le clergé "d'influence indue" et d'intimidation spirituelle. Sous ce prétexte, plusieurs élections furent contestées. Mais les tribunaux rendirent des sentences contradictoires. Rome, informée de ces troubles, envoya Mgr Conroy enquêter sur la situation et remettre la paix. Une lettre pastorale signée de tous les évêques déclara qu'ils "condamnaient les erreurs du libéralisme", mais qu'ils n'entendaient attribuer ces erreurs "ni aux personnes ni aux partis politiques".
- 40 - LA POLITIQUE "NATIONALE". - Devant la crise qui persistait, John A. MacDonald présenta un projet de politique "nationale", consistant à élever le tarif de manière à aider les manufacturiers canadiens. Aux élections de 1878, les conservateurs firent triompher leur politique "nationale", et reprirent le pouvoir. En conséquence, ils élevèrent les droits de douanes sur tous les articles qui pouvaient être fabriqués au pays. De fait, le Canada retrouva une ère de prospérité que les conservateurs attribuèrent à leur politique de protection, tandis que les libéraux la regardèrent comme le simple effet des dernières bonnes récoltes.
- En 1880, Mackenzie se retira comme chef du parti libéral et fut remplacé par Edward Blake, homme volontaire mais raide et peu sympathique, qui devait pousser le parti libéral vers la théorie du libre-échange. Déjà Blake s'était signalé dans le gouvernement de son prédécesseur. En 1878, étant ministre de la justice, il avait obtenu de nouvelles "instructions" au gouverneur général du Canada, lui enjoignant, sauf pour l'exercice du droit de grâce, d'agir toujours selon l'avis de ses ministres.
- 50 - MACDONALD REPREND SON PROJET D'UN TRANSCONTINENTAL. - Revenu à la tête du gouvernement, MacDonald eut l'ambition de réaliser son ancien projet d'un chemin de fer transcontinental. Il reprit les relations avec la Compagnie du Pacifique et signa avec elle un nouveau contrat. Le Gouvernement lui accordait \$25,000,000 comptant et lui assurait, sans aucune taxe à payer, la possession de 25,000,000 d'acres de terre s'étendant de chaque côté de la voie ferrée. Donald Smith aida grandement la Compagnie à surmonter les difficultés de l'entreprise et mérita l'honneur de river le dernier boulon qui terminait le chemin de fer en 1886, sous la direction de l'ingénieur Van Horne. *fin 1886*
- 60 - ELECTIONS ET LUTTE DES PARTIS. - Après avoir repris le pouvoir, MacDonald s'y cramponna avec non moins d'habileté que d'énergie. Il eut à faire face à nombre de problèmes fort délicats provenant des querelles entre le fédéral et les législatu-

res provinciales, au sujet de la constitution, et aussi de la crise commerciale et industrielle qui sévit au Canada de 1880 à 1890.

En 1881, la province d'Ontario ayant droit à quatre nouveaux députés, le Gouvernement fédéral sut tailler à son avantage les nouveaux comtés, en usant d'un truc employé d'abord par un politicien du Massachusetts nommé Garry, - d'où le nom du procédé, "garrymander" -. Un peu grâce à ce jeu et surtout par sa politique "nationale", MacDonald l'emporta aux élections de 1882. Aux élections de 1887, il se maintint encore, mais avec une majorité réduite. Désappointé du dernier résultat, Edward Blake remit la direction du parti libéral à Wilfrid Laurier.

MacDonald sentait alors la nécessité de renouveler son programme, parce que la politique "nationale" n'apparaissait plus comme l'infaillible panacée. Il proposa une réciprocité mitigée avec les Etats-Unis. Les libéraux se déclarèrent partisans d'une réciprocité complète. MacDonald saisit l'occasion d'accuser ses adversaires de déloyauté à la Couronne britannique, les dénonçant comme des partisans de l'annexion. Avec un élan sentimental, il en appela subitement au peuple en 1891. Le parti conservateur somma tous les sujets loyaux de supporter "The Old Man, The Old Flag and The Old Policy". Avec l'aide des manufacturiers et des financiers, MacDonald gagna encore les élections. Toutefois tous sentaient bien que le parti conservateur marchait vers son déclin.

- ✓ 70 - CAUSES DU SOULEVEMENT DE LA SASKATCHEWAN. - Après les événements de 1870, les Métis de la Rivière Rouge avaient reçu chacun une concession de 240 acres de terre. Mais ces terres acquérant de la valeur, ils les avaient vendues pour aller s'établir sur les bords de la Saskatchewan où ils avaient pu reprendre leur vie de chasse et de pêche. Là encore, ils furent poursuivis par les blancs, parce que la construction du Pacifique Canadien ouvrait ces territoires à la colonisation. Le Gouvernement envoya, en 1884, des arpenteurs qui commirent la même faute qu'à la Rivière Rouge. Effrayés, les Métis craignirent de perdre leurs terres, auxquelles ils s'attachaient de plus en plus depuis que le buffalo diminuait de plus en plus dans les Prairies. En effet, la construction du chemin de fer amenait un grand nombre de chasseurs qui faisaient disparaître le gibier.

- ✓ 80 - SOULEVEMENT DE 1885. - Pour se défendre, les Métis eurent l'idée de rappeler Riel qui vivait au Montana. Riel accourut et créa une petite république dont il se fit proclamer le président. Il établit ses quartiers-généraux à Batoche et commença la guerre avec l'assistance de Gabriel Dumont. Le clergé désapprouva son attitude; et le Père Lacombe, o.m.i., qui avait une grande emprise sur les Métis, les dissuada de le suivre. Alors Riel commença à poser en prophète, voulant même fonder une religion nouvelle.

Le premier coup de main eut lieu près du lac au Canard où les Anglais, sous le commandement du major Crozier, furent défaits. Mais Riel subit un échec au lac à-la-Prenouille. Ottawa finit cependant par ouvrir les yeux et envoya un bataillon de volontaires pour rétablir l'ordre. Trois compagnies se rendirent dans l'Ouest: le général Middleton arriva à Qu'Appelle, le général Otter à Swift-Current, et le général Strange à Calgary. L'insurrection fut facilement dominée et Louis Riel fut fait prisonnier. Conduits à Regina, lui et les membres de son conseil subirent leur procès devant le juge Richardson. Les médecins spécialistes prétendirent que Riel était irresponsable à cause de son état mental. Il n'en fut pas moins condamné sous l'accusation de haute trahison, le Gouvernement n'osant pas résister à la pression des Orangistes d'Ontario qui réclamaient la tête de Riel pour venger la mort de Scott. Il mourut sur l'échafaud le 16 novembre 1885.

- ✓ 90 - MORT DE MACDONALD, - SES SUCCESSEURS. - MacDonald ne jouit pas longtemps de sa victoire de 1891; il mourut le 6 juin de la même année. L'Empire entier perdait en lui un de ses hommes d'état les plus éminents. S'il ne fut pas sans reproche dans sa vie privée ni dans sa vie publique, s'il fut opportuniste et peu scrupuleux dans les moyens d'atteindre son but, il apparaît néanmoins comme un politique habile et patriote qui contribua à lancer le Canada dans la voie de la prospérité.

Dans les cinq ans qui vont suivre et pendant lesquels le parti conservateur continuera d'administrer le pays, quatre premiers ministres passeront rapidement sur la scène d'Ottawa. Sir John Abbott subit l'assaut contre tous les méfaits de son prédécesseur, Sir John Thompson, un protestant converti au catholicisme, régla avec les Etats-Unis, et à l'avantage du Canada, la pêche du phoque dans la mer de Behring. Il eut à affronter la fameuse question des écoles du Manitoba.

- 100 - LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA. - Jusqu'à 1890, la province du Manitoba avait une organisation scolaire assez semblable à celle de la province de Québec. A cette date, le ministre Greenway abolit les écoles séparées. Aussitôt la minorité catholique réclama en se fondant sur l'article 93 de l'Acte fédéral. Comme le Gouvernement d'Ottawa était sur le point d'en appeler au peuple, il refusa d'intervenir. La question fut référée à la Cour Suprême, puis au Conseil Privé d'Angleterre, lequel déclara que la Législature du Manitoba avait droit de passer la loi, mais que le Gouvernement fédéral pouvait voter "un bill remédiateur". De nouveau, le Parle-

ment fédéral fut saisi de la question. Thompson mourut en Angleterre avant d'avoir pu la régler (1894). Mackenzie Bowell, un ancien grand Maître des Loges Orangistes, le remplaça. Alors les conservateurs se divisèrent, et, en 1895, 8 ministres donnèrent leur démission. Pour sauver le parti conservateur, on manda aussitôt Sir Charles Tupper, Haut-Commissaire du Canada à Londres. Tupper proposa le "bill ré-médiateur", mais se heurta à une forte opposition de la part du parti libéral qui sut prolonger la discussion de manière à faire dissoudre les Chambres avant le vote du bill. Les élections de 1896 se firent sur la question des Ecoles et la question du Tarif. Laurier promit de trouver une solution acceptable à tous, et remporta la victoire. Sir Charles Tupper demeura le chef de son parti jusqu'en 1899.

LECTURES:

L.-O. David, La Confédération 1867-1887.

M. l'abbé L. Groulx, La Confédération canadienne, p. 135: la Confédération et les minorités.

Abbé G. Dugas, Histoire véridique des troubles du Nord-Ouest.

DEVOIRS:

Quelles ont été les différentes politiques économiques pendant la première phase de la Confédération?

Exposer la situation des Métis dans le Nord-Ouest et les circonstances qui ont amené leur soulèvement.

A quelles difficultés d'application s'est heurté l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord?

Chapitre IV

Vie politique du Dominion de 1896 à 1914.

-Sommaire-

1. - En 1896, la Confédération parvient à sa seconde phase. Le Canada marche vers son entière autonomie.
2. - Un renouveau impérialiste est créé en Angleterre par les théories des "races supérieures" et par l'action de certains hommes politiques, entre autres Chamberlain.
3. - L'Angleterre propage l'idée impérialiste au moyen de conférences coloniales organisées à l'occasion de certains júbilés. Chamberlain pousse discrètement son idée de "Fédération politique".
4. - Wilfrid Laurier est élu député à Ottawa en 1874. Il devient chef du parti libéral en 1887. Ses qualités personnelles lui assurent un grand prestige au Parlement.
5. - Wilfrid Laurier constitue, en 1896, un ministère libéral dans lequel entrent plusieurs anciens premiers ministres des provinces.
6. - Un amendement à la loi de 1890 règle dans les écoles du Manitoba il sera permis d'enseigner la religion une demi-heure par jour. Ce règlement déçoit tout le monde. Léon XIII conseille de l'accepter, faute de mieux.
7. - Pour favoriser le commerce avec l'Angleterre, le Gouvernement canadien établit un tarif préférentiel. En 1907, le Canada adoptera un nouveau tarif à 3 degrés.
8. - Lors de la guerre du Sud-africain, le Gouvernement du Canada fut mis en demeure de se prononcer sur la participation aux guerres de l'Empire. Un ordre en conseil décide de soutenir quelques milliers de volontaires.
9. - Un nouveau courant d'immigration vers l'Ouest souligna le besoin d'un nouveau transcontinental. En 1903, la Compagnie du Grand Tronc fut chargée de le construire.

10. - Le Canadien-Nord, avec l'aide du Manitoba, entreprit, en 1902, un troisième transcontinental.
11. - Pour empêcher les Compagnies d'exploiter la population, le Gouvernement organisa une Commission des chemins de fer qui devait contrôler les règlements et les taux de transport.
12. - La découverte de mines d'or au Klondyke raviva la question des frontières de l'Alaska. Une commission fut chargée de régler cette difficulté. Mais encore l'Angleterre sacrifia les intérêts canadiens.
13. - Le Gouvernement Laurier créa, en 1900, un ministère du travail. En 1907, il vota la loi Lemieux pour faciliter le règlement des désaccords entre patrons et ouvriers.
14. - Désireux d'aider l'Angleterre à se défendre contre la flotte allemande, qui menaçait son commerce, le Gouvernement Laurier, en 1910, fit passer une loi pourvoyant à la construction d'une marine canadienne.
15. - En 1903, M. Olivar Asselin forma à Montréal une École Nationaliste. M. Henri Bourassa, s'appuyant sur les théories de cette École, mena une campagne contre l'impérialisme. En 1910, il fonda "Le Devoir".
16. - Sollicité par les provinces de l'Ouest et la province d'Ontario, Sir Wilfrid Laurier proposa, en 1911, la réciprocité avec les États-Unis. Aux élections de cette même année, le parti libéral fut défait.
17. - Les Conférences coloniales se sont transformées en une Institution et ont pris le titre de Conférences impériales.
18. - Robert Laird Borden forme un ministère conservateur. Le duc de Connaught préside à l'ouverture du nouveau Parlement.
19. - Le Gouvernement Borden fait adopter par la Chambre un don de \$35,000,000 pour aider à la flotte britannique. Le Sénat refuse son adhésion, et les choses en restent là.

- ✓ 10 - NOUVELLE PHASE DE LA CONFEDERATION. - A partir de 1896, la Confédération entre dans une nouvelle phase de son développement. Jusque-là elle s'était fondée et organisée; elle va désormais atteindre sa pleine maturité. Mais la politique intérieure du pays se compliquera à cause des provinces de l'Ouest dont le progrès rapide suscitera de nombreux problèmes. Le Canada prend sa place parmi les nations.
- ✓ 20 - RENOUVEAU IMPERIALISTE EN ANGLETERRE. - En Angleterre, l'impérialisme retrouve une vie nouvelle avec le ministre Palmerston et plus encore avec Disraeli, un fervent de la puissance navale. Le savant Darwin, dans son ouvrage "De l'origine des Espèces par voie de sélection naturelle", avait élaboré une doctrine scientifique des "races supérieures". Confiants en ces théories, les Anglais croyaient fermement en la supériorité de leur race. Chamberlain parla avec enthousiasme de "cette race la plus grande des races gouvernantes que le monde ait jamais connues". Les ministres qui se succédèrent, Salisbury, Cecil Rhodes, Chamberlain, Churchill, etc., "aspirèrent à envahir la terre pour la régénérer par la propagation de la race anglo-saxonne" (H. Gaillard). Tous les immigrants qui vinrent au Canada dans la dernière partie du XIXe siècle apportèrent quelque chose de cette croyance mystique et de cette ambition nationale. Les Anglais concurent l'idéal de "la plus grande Angleterre" (Ch. Dilke), qui serait une association de tous les pays de l'Empire en vue de la prospérité matérielle et de la défense militaire.
Des ligues se fondèrent pendant que le poète Kipling redonnait au peuple de l'Angleterre "l'émotion impériale".
- ✓ 30 - CONFÉRENCES COLONIALES. - Les Anglais tentèrent de propager l'impérialisme au moyen des Conférences coloniales organisées d'abord par l'Imperial Federation League. Pour ne pas éveiller les susceptibilités des colonies, la première conférence, tenue en 1887, s'abstint de parler de "Fédération politique"; elle se contenta de discuter sur "l'action commune dans les matières d'intérêt commun". Les délégués se concertèrent à propos de l'organisation militaire et de l'expansion commerciale. Encore dans l'intention de ne paraître vouloir rien imposer aux colonies, on donna aux Conférences un caractère accidentel: elles étaient convoquées à l'occasion des júbilés de la reine Victoria, 1887 et 1897, ou du couronnement d'Edouard VII, en 1902. Mais après cette date, les Conférences sont devenues un rouage nécessaire de l'Empire; et Chamberlain ne cache plus son ambition de réaliser une "Fédération politique". Le grand promoteur de l'impérialisme anglais suggère un "Conseil de l'Em-

pire". Mais les colonies, et tout particulièrement le Canada, entendent s'en tenir à une "coopération volontaire".

I - Administration libérale.

- ✓ 40 - **SIR WILFRID LAURIER.** - Né à St-Lin, Wilfrid Laurier fit ses études classiques au collège de L'Assomption et son droit à l'Université McGill. Faible de santé, il pratiqua d'abord sa profession d'avocat à Arthabaskaville, dans les Cantons de l'Est. En 1871, il devint député à Québec, et, en 1874, il passa au Parlement d'Ottawa, où il devait jouer un tout premier rôle. Membre du Cabinet dans le gouvernement Alexander Mackenzie, il fut dans la suite le brillant second de Blake, et son successeur, en 1887, à la tête du parti libéral.

Dès son arrivée au Fédéral, il avait fait grande impression à cause de la courtoisie de ses manières et de son éloquence. Parlant également bien le français et l'anglais, il fut surnommé "l'orateur à la langue d'argent". Quand il eut vieilli, il portait assez longs ses cheveux blancs, ce qui faisait penser "au blanc panache" d'Henri de Navarre. Pour cela, les Anglais l'appelaient "The White Plume".

Wilfrid Laurier avait appartenu à l'Institut Canadien en 1865. Aussi, dans la province de Québec, le soupçonna-t-on de libéralisme. Lui-même se défendait contre cette accusation. Dans un grand discours prononcé à Québec, au cours des élections de 1896, il déclara que son libéralisme n'avait rien de commun avec le libéralisme doctrinal répandu en France, mais qu'il s'attachait uniquement au libéralisme pratiqué en Angleterre. Imbu d'idées généreuses, Wilfrid Laurier rêva toute sa vie la concorde entre les races du Canada et leur coopération au progrès matériel et moral du pays.

- 50 - **MINISTERE LIBERAL.** - Après la victoire du parti libéral en 1896, le gouverneur, Lord Aberdeen, chargea Wilfrid Laurier de constituer un nouveau ministère. Plusieurs anciens premiers ministres des provinces en firent partie: Joly de Lotbinière (Québec), Mowat (Ontario), Fielding (Nouvelle-Ecosse), Blair (Nouveau-Brunswick). Cependant Laurier les dominait tous par son intelligence et son prestige. Contrairement aux coutumes établies, il n'assuma pas lui-même l'administration d'un ministère spécial, se réservant tout entier à la direction générale de son gouvernement.

- ✓ 60 - **REGLEMENT DES ECOLES DU MANITOBA.** - Selon sa promesse, Laurier s'occupa d'abord de régler l'épineuse question des Ecoles du Manitoba. Ambitieux de ne pas user de coercition, il parvint à faire accepter à la Législature provinciale un amendement à la loi de 1890. Dans toute école où il y aurait 10 enfants de langue française, on pourrait y enseigner le français. Quoique l'école demeurât neutre, l'enseignement de la religion y serait permis après 3 h.30, p.m. Les parents catholiques auraient le droit de contrôler les livres enseignés à leurs enfants.

Le règlement causa un désappointement général. La minorité catholique du Manitoba se montra mécontente, et Mgr Adélard Langevin, archevêque de St-Boniface, "le grand blessé de l'Ouest", ne cessa de protester. Dans la province de Québec, il y eut une vive agitation. Sur la demande de Laurier, Rome envoya au Canada Mgr Merry del Val en mission diplomatique. D'après le rapport du Délégué Apostolique, Léon XIII écrivit la lettre encyclique *Affari vos*, dans laquelle il conseillait aux Canadiens catholiques d'accepter la loi comme un *modus vivendi*, tout en déclarant que l'arrangement était "défectueux, imparfait et insuffisant".

- ✓ 70 - **TARIF PREFERENTIEL.** - Dans l'opposition, le parti libéral s'était déclaré partisan du libre-échange. Une fois au pouvoir, Laurier n'osa pas transformer subitement la politique "nationale". Il pensa que le commerce avec l'Angleterre nous serait plus avantageux que le commerce avec les Etats-Unis. Aussi, en 1897, l'Hon. Fielding, ministre des finances, proposa-t-il un nouveau tarif réduisant les droits sur les matières importées d'Angleterre. En 1898, le Gouvernement canadien concéda à l'Angleterre une réduction de 25% des droits ordinaires. En juillet 1900, il fixa la réduction à 33 1/3%. Il s'ensuivit une augmentation considérable d'échanges avec l'Angleterre. Les navires qui nous apportaient des marchandises s'en retournaient avec des cargaisons de blé et de bétail.

En 1907, le Canada adoptera un nouveau tarif à trois degrés: préférentiel en faveur de l'Angleterre, intermédiaire pour certains pays au moyen de traités spéciaux, et général pour les autres.

- ✓ 80 - **GUERRE CONTRE LES BOERS.** - A la Conférence coloniale de 1887, Laurier avait protesté de notre dévouement à la Couronne britannique. Cet attachement ne tarda pas à être mis à l'épreuve. En octobre 1899, la Grande-Bretagne se trouvait en face d'une révolte du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, dans le Sud-Africain. Aussitôt plusieurs citoyens du Canada s'offrirent spontanément pour aller porter secours à l'Angleterre, mais demandèrent au Gouvernement de les équiper et de leur fournir des munitions. Lors de la guerre de Crimée, un groupe de Canadiens s'étaient ainsi enrôlés dans l'armée anglaise, sans que cependant le Gouvernement y prît une part officielle. Cette fois, la question se posait de la participation

du Canada aux guerres de l'Empire. M. Goldwin Smith regardait cette guerre comme injuste. M. Henri Bourassa s'opposait par principe à toute participation. Le Ministère, tout en admettant que le Canada n'était pas nécessairement en guerre avec le Sud-Africain, consentit à soutenir et à équiper 7,000 à 8,000 volontaires. Lord Strachona paya les dépenses de 600 hommes de cavalerie recrutés dans les provinces de l'Ouest. Le Gouvernement avait pris sa décision, non pas par un vote des Chambres, mais par un ordre en Conseil. A cause de cette circonstance, la participation pouvait n'être pas regardée comme un précédent.

- 90 - **LE GRAND-TRONC.** - Le passage de nos soldats à travers l'Europe avait fait connaître le Canada et avait déclenché un nouveau courant d'immigration vers l'Amérique. Comme, aux Etats-Unis, les terres augmentaient de prix, grand nombre d'Américains passèrent aussi dans l'Ouest du Canada. Mais une plus grande population créait des besoins nouveaux. Il fallait des habits et des instruments aratoires, de même qu'il fallait transporter vers l'Est le blé abondant que commençaient à produire les terres fécondes de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le Pacifique ne suffisait plus. D'autre part, toutes les terres longeant la voie ferrée étaient occupées déjà. La colonisation qui s'étendait au loin souffrait de ce qu'elle manquait de chemin de fer. C'est pourquoi, en 1903, Wilfrid Laurier s'entendit avec la Compagnie du Grand-Tronc pour la construction d'un nouveau transcontinental qui passerait par Moncton, Québec, Winnipeg, Edmonton et Prince-Rupert. On décida en même temps de construire un tronçon spécial qui reliait la grande ligne au Fort Williams de manière à établir une communication avec les Grands Lacs.
- 100 - **LE CANADIEN-NORD.** - Vers le même temps, une Compagnie particulière, dirigée par William Mackenzie et Donald Mann, commença à construire un troisième transcontinental. Cette Compagnie s'était formée en 1886 avec l'intention de travailler au service du Canadien Pacifique. En 1902, elle commença à travailler en son propre nom, sous la firme "Canadien-Nord. Aidé par le Gouvernement du Manitoba, soucieux d'établir une concurrence au Canadien Pacifique, le Canadien-Nord poursuivra et réalisera son projet d'un nouveau transcontinental.
- 110 - **COMMISSION DES CHEMINS DE FER.** - Le rapide progrès des affaires et le développement des transports demandaient un continuel perfectionnement de l'outillage et l'ouverture de nouvelles voies ferrées. A cause de ces dépenses, les Compagnies étaient portées à modifier souvent leur tarif. On avait cru d'abord que la concurrence suffirait à maintenir un juste équilibre. Mais la tendance de ces Compagnies à se fusionner ou du moins à se syndiquer pour la défense de leurs intérêts communs leur permettait la pratique de véritables abus au préjudice des clients. De là la nécessité d'un contrôle.
- Au début de 1851, le Gouvernement avait réglé que les Compagnies devaient soumettre à son approbation tous leurs règlements, et surtout leurs taux de transport. Cette mesure parut bientôt insuffisante; et, en 1888, on forma un Comité des chemins de fer qui fut complété en 1903 par une Commission appelée "Bureau des chemins de fer" dont la fonction est de contrôler le tracé des nouvelles voies ferrées, d'assurer à un prix raisonnable un bon service pour le commerce et la sécurité pour le public. Le Gouvernement étendit la juridiction de ce même Bureau à tous les autres moyens de communication, tels que téléphone, télégraphe, etc.
- 120 - **FRONTIERES DE L'ALASKA.** - Les mines d'or découvertes en 1896 dans le territoire du Yukon, le long de la rivière Klondyke, attirèrent l'attention sur un vaste désert jusqu'alors connu seulement par les missionnaires, les trappeurs et la Police-Montée. Une ruée se fit vers ces régions où coururent aventuriers et financiers. Mais pour aborder les terrains miniers, il fallait entrer par le canal Lynn au fond duquel étaient sis deux petits forts: Dyea et Shagway. Une controverse surgit entre le Canada et les Etats-Unis pour savoir à qui appartenaient ces deux petits forts. En vérité, une question de frontières constituait le fond du débat.
- Déjà cette même question s'était posée quand l'Alaska relevait de la Russie. En 1825, on en était venu à une entente prenant 54°40' comme limites sud. Mais la Russie avait obtenu le long de la mer une lisière de terrain descendant jusqu'à Prince-Rupert. En 1867, les Etats-Unis achetèrent l'Alaska de la Russie. C'est alors que survint la difficulté de déterminer exactement la largeur de cette lisière et aussi la possession des îles avoisinantes. Les deux pays consentirent à soumettre leur différend à l'arbitrage de six juristes de renom. La Grande-Bretagne désigna deux Canadiens, M. Alan Aylesworth, un éminent avocat d'Ontario, et Sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Lord Alverstone représentait l'Angleterre. Les Etats-Unis nommèrent aussi trois représentants; mais, pour rassurer le Parlement et la presse américaine, le Président Roosevelt avait annoncé à l'avance le résultat certain de l'entente, et avait choisi des arbitres qui s'étaient déjà prononcé publiquement sur le litige. Le tribunal se réunit à Londres en octobre 1903. Lord Alverstone se joignit aux délégués américains pour décider que le canal Lynn devait revenir à l'Alaska et que la lisière de terrain serait fixée par la chaîne de montagnes, se rendant ainsi à peu près aux réclamations américaines.

En cela, Lord Alverstone agit plutôt en diplomate qu'en arbitre. MM. Jetté et Aylesworth refusèrent de signer la décision et préparèrent un avis séparé. Ce verdict souleva dans tout le pays une véritable indignation. "Toute l'histoire des négociations et des traités britanniques avec les Etats-Unis, a écrit le professeur King de Toronto, est marquée d'une série de pierres tombales avec lesquels on a enterré nos droits". Sir Wilfrid Laurier déclara que désormais le Canada devrait pourvoir au règlement de ses propres affaires.

- 130 - CREATION D'UN MINISTERE DU TRAVAIL. - LOI LEMIEUX. - Pour favoriser le commerce et l'industrie, le Gouvernement Laurier crut bon de créer, en 1900, un nouveau ministère: celui du Travail, destiné à préparer d'utiles informations relatives au travail et à régler les différends entre patrons et ouvriers. On fonda en même temps un journal mensuel sous le titre de "Gazette du Travail". L'Hon. Lyon-Mackenzie King fut le premier titulaire à ce ministère.

En 1907, le Parlement vota la Loi Lemieux qui prohiba les grèves ou contre-grèves dans les entreprises d'utilités publiques, jusqu'à ce que le litige ait été soumis à l'arbitrage d'un "Bureau de Conciliation et d'Investigation". Après la déclaration de ce Bureau, les partis retrouvent leur liberté. Le Comité du Conseil Privé déclara cette loi ultra vires en ce qu'elle empiétait sur le droit des provinces. Mais une entente entre le Fédéral et les Législatures provinciales permit de la maintenir en exercice.

- 140 - LOI NAVALE POURVOYANT A LA CONSTRUCTION D'UNE MARINE CANADIENNE. - Après les élections de 1908 où Sir Wilfrid Laurier emporta une quatrième victoire, les relations internationales inspiraient de sérieuses inquiétudes. Du côté du Pacifique, le Canada avait lieu de s'alarmer au sujet de l'immigration chinoise et japonaise qui menaçait d'encombrer la Colombie Britannique. Du côté de l'Atlantique, l'Allemagne s'efforçait de dominer la flotte anglaise et risquait de compromettre le commerce de l'Empire. En 1909, l'Angleterre convoqua une "Conférence spéciale de la Défense".

C'est alors que le Gouvernement Laurier crut nécessaire d'apporter sa contribution au renforcement de la flotte impériale. En 1910, il proposa un bill de Service Naval. Aussitôt après l'acceptation du bill par la Chambre, le Canada acheta de l'Angleterre deux vaisseaux, le Niobe et le Rainbow, avec l'intention d'en construire neuf autres semblables. En même temps, il fonda à Halifax un collège pour l'entraînement des marins. L'Opposition prétendit que la loi navale était à la fois coûteuse et inefficace. Elle aurait préféré une contribution en argent.

- 150 - NAISSANCE DU MOUVEMENT NATIONALISTE. - Les députés de Québec, qui depuis longtemps formaient un "bloc solide" derrière Sir Wilfrid Laurier, se divisèrent à propos de la loi navale. Plusieurs d'entre eux, à la tête desquels marchait M. Henri Bourassa, craignait de voir le Canada entraîné dans les disputes de l'Europe. A leurs yeux, la guerre contre les Boers avait été une erreur. Ils estimaient que le Canada devait s'orienter vers une entière autonomie et un idéal proprement national.

En 1903, s'était formée à Montréal l'Ecole Nationaliste sous la direction de M. Olivar Asselin. Son programme consistait à assurer les droits des minorités françaises et catholiques dans les provinces autres que Québec par le maintien des écoles séparées, à garantir les droits de la langue française comme une des langues officielles du pays, à favoriser le peuplement de l'Ouest par les Canadiens nés au Canada plutôt que par des immigrants étrangers, enfin à travailler à la conservation des ressources naturelles du Dominion et à la nationalisation des chemins de fer. Pour l'extérieur, l'Ecole voulait assurer l'autonomie politique, commerciale et militaire du Canada conciliable avec le lien impérial; et aussi accroître l'autonomie provinciale qui permettrait à la nationalité canadienne-française de se développer en toute liberté. M. Bourassa, s'appuyant sur l'Ecole Nationaliste, entreprit une vive campagne contre les menées impériales du Gouvernement. En 1910, il fonda Le Devoir pour être l'organe de l'Ecole Nationaliste et de la politique qu'elle prêchait.

- 160 - PROJET DE RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS. - Au cours de l'été de 1910, Sir Wilfrid Laurier fit un voyage dans l'Ouest et visita les provinces des Prairies. Il reçut plusieurs délégations qui lui demandèrent d'organiser la réciprocité avec les Etats-Unis. A son retour, une députation d'Ontario vint à Ottawa présenter la même requête. Alors Laurier entra en négociations avec Washington dans le dessein d'établir le libre-échange pour les fruits, les légumes, les animaux de ferme et certains produits manufacturés. Il ne s'agissait pas de signer un traité, mais plutôt de faire voter par chaque gouvernement une loi supprimant la douane. Voulant s'assurer de l'opinion publique, le Gouvernement en appela au peuple en 1911.

L'Opposition se lança dans une violente campagne dénonçant le danger prochain d'une annexion aux Etats-Unis. Le président Taft, dans l'intention de gagner l'adhésion de la Chambre et du peuple américain, commit de malheureuses indiscretions: "La réciprocité, déclara-t-il, fera du Canada une simple annexe des Etats-Unis".

Les grands journaux favorables au libre-échange affichaient en larges manchettes: "La réciprocité signifie la dislocation de l'Empire britannique". Au Canada, la population s'émouvait pendant que les politiciens exploitaient les préjugés de races et de religion. Les Compagnies de chemin de fer appréhendaient que le commerce avec le Sud ne nuisît aux relations commerciales entre l'Est et l'Ouest. Le parti conservateur l'emporta avec une forte majorité.

- 170 - **CONFÉRENCES IMPÉRIALES.** - Les Conférences coloniales se continuèrent et devinrent même une Institution permanente. A partir de 1907, elles prirent le nom de "Conférences Impériales" et eurent lieu, tous les quatre ans, entre la Métropole et les pays britanniques d'au-delà des mers dotés d'un gouvernement responsable et qui désormais s'appellèrent tous "Dominions". Le Premier Ministre de la Grande-Bretagne remplaça le Ministre des Colonies à la présidence. On pourvut à un Secrétariat stable par une division du Colonial Office.

A la Conférence de 1911, Sir Joseph Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, proposa de transformer l'Empire en un Etat Fédéral. Sir Wilfrid Laurier s'opposa carrément à ce "système indéfendable". "Les Gouvernements respectifs des Dominions, dit-il, ne seraient plus que des agents d'exécution muets". M. Asquith, premier ministre de l'Angleterre, par crainte de voir passer au second plan le Parlement du Royaume-Uni, soutint que l'Empire devait rester constitué "par des unités dans une unité plus grande".

- 180 - **ROBERT LAIRD BORDEN, PREMIER MINISTRE.** - Sir Robert Borden avait succédé à Sir Charles Tupper, en 1900, à la direction du parti conservateur. Il avait 55 ans quand il prit la direction du gouvernement. C'était un avocat instruit et particulièrement versé dans le droit constitutionnel. Son nouveau Cabinet comprenait plusieurs hommes bien connus dans la politique, entre autres F.-D. Monck, Leader du groupe conservateur de la province de Québec. Tous les Canadiens français qui entrèrent dans le ministère avaient été élus comme nationalistes. Le nouveau Parlement s'ouvrit le 16 novembre 1911, sous la présidence de Son Altesse Royale le Duc de Connaught, frère du roi Edouard VII, qui venait de succéder à Lord Grey comme gouverneur général du Canada.

- 190 - **REPRISE DE LA LOI NAVALE.** - Sir Robert Borden ne se pressa pas de régler la question de la marine canadienne. Au cours de l'été de 1911, il se rendit en Angleterre pour conférer avec le premier ministre britannique, M. Asquith. Pendant son séjour, il assista à une revue de la flotte anglaise et vit défiler 315 vaisseaux de guerre formant un défilé de 5 milles de long. Emu de cette puissance navale, il revint au Canada avec une nouvelle ambition de contribuer à la maintenir. Le Gouvernement ne jugea pas à propos de rappeler la loi navale votée par les libéraux; mais, poursuivant sa première idée d'une contribution en argent, il proposa un don de \$35,000,000 qui serviraient à construire trois vaisseaux de guerre devant s'ajouter à la flotte anglaise. Le bill prévoyait cependant que si le Canada décidait plus tard de se pourvoir d'une marine, il pourrait redemander ces trois vaisseaux.

Au Sénat, la loi rencontra une opposition que le Gouvernement ne pouvait pas contrôler, parce que, vu le long séjour des libéraux au pouvoir, la majorité de la Chambre-Haute était alors libérale. L'assentiment fut refusé jusqu'à ce que un referendum ait exprimé la volonté du peuple. Les journaux conservateurs, et surtout le "Star" de Montréal, commencèrent une campagne pour la réforme du Sénat. Mais Sir Robert Borden ne parut pas se soucier d'aller plus loin; et on ne parla plus d'une contribution directe à la flotte impériale.

LECTURES:

A.-D. Decelles, Laurier et son temps.

J. Magnan de Bornier, L'Empire Britannique. Chap. III: Les Conférences impériales.

M. Henri Bourassa, Que devons-nous à l'Angleterre.

Annuaire du Canada 1930, p. 628: Contrôle gouvernemental sur les transports et les moyens de communication.

DEVOIRS:

Résumer l'administration du parti libéral au Canada de 1896 à 1911.

Justifier par des faits la parole du professeur King de Toronto: "Toute l'histoire des négociations et des traités britanniques avec les Etats-Unis est marquée d'une série de pierres tombales avec lesquelles on a enterré nos droits".

Exposer le renouveau de l'impérialisme en Angleterre et ses effets sur la politique canadienne.

Chapitre V

Participation du Canada à la Grande Guerre.

-Sommaire-

1. - L'Angleterre déclara la guerre à l'Allemagne pour défendre la neutralité de la Belgique. Par cette déclaration, tout l'Empire se trouvait "en état juridique de guerre".
2. - Le Parlement d'Ottawa décida de soutenir la cause de l'Empire et vota les crédits nécessaires au recrutement et à l'équipement des troupes. Il stimula la production des vivres et des munitions de guerre.
3. - A la Conférence Impériale de Guerre, Sir Robert Borden participa à la direction des affaires de l'Empire. Le Canada se dégageait ainsi peu à peu de la suprématie de l'Angleterre.
4. - Convaincu que l'enrôlement volontaire ne suffirait pas, le Gouvernement fit voter une loi de service militaire obligatoire. La province de Québec répugna à la conscription.
5. - Sir Robert Borden réussit à former un ministère de coalition. Les élections de 1917, auxquelles prirent part les soldats, donnèrent la majorité au ministère unioniste.
6. - Les troupes canadiennes, d'abord sous le commandement de Alderson, puis de Byng et enfin du Canadien Currie, se signalèrent à Ypres, à Courcellette et à Vimy.
7. - Après l'armistice, le Gouvernement s'occupa de la démobilisation et du rétablissement des soldats dans la vie civile. Il vota des pensions et construisit des hôpitaux pour les malades.
8. - La guerre finie, le Canada réclama sa part d'influence que lui avaient méritée ses sacrifices. Il obtint deux délégués à la réunion qui devait préparer le traité de paix, lesquels délégués signèrent séparément le traité de Versailles.
9. - Le Canada fait partie de la Ligue des Nations à titre individuel. Le sénateur Raoul Dandurand a été élu Président de l'Assemblée en 1927.
10. - Sir Wilfrid Laurier mourut à Ottawa en février 1919. Il avait été Premier Ministre du Canada pendant quinze ans.

- 10 - DECLARATION DE LA GUERRE. - Quelles qu'aient été les causes économiques et les ambitions commerciales qui ont pu préparer la Grande Guerre, elle fut déclenchée par l'assassinat de l'Archiduc d'Autriche, le prince Ferdinand, le 28 juin 1914. Les nations de l'Europe, partagées en deux groupes: l'Entente Cordiale (Angleterre, France, Russie) et la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie) se trouvèrent entraînées par leurs alliances dans le conflit mondial. L'Angleterre, préoccupée du Home-Rule irlandais et de ses relations commerciales avec ses Dominions, souhaitait la paix. Son Ministre des Affaires Etrangères, Lord Grey, intervint habilement et offrit une médiation. L'Allemagne elle-même désirait la neutralité de la Grande-Bretagne. Mais quand les armées allemandes violèrent la neutralité du territoire belge, le Parlement britannique crut de son devoir de ne pas manquer à sa parole donnée au traité de Londres de 1831; il déclara la guerre à l'Allemagne le 4 août.

Si la déclaration officielle de guerre par le roi Georges V avait pour effet de mettre tout l'Empire "en état juridique de guerre", elle ne pouvait imposer au Canada l'obligation constitutionnelle d'aller combattre sur les champs de bataille de l'Europe.

- 20 - ORGANISATION DE LA GUERRE: TROUPES ET MUNITIONS. - Le Parlement d'Ottawa fut d'avis unanime qu'il devait soutenir la cause de l'Empire. Aussitôt la Chambre vota le crédit de \$50,000,000 pour l'organisation et le maintien de l'armée canadienne. Il n'y avait guère, à ce moment, de milice régulière: à peine 4,000 hommes demeuraient-ils en permanence sous les armes. Le Gouvernement fit appel à l'enrôlement volontaire, et le colonel Sam Hughes, Ministre de la Milice, prit les mesures requises pour assurer l'entraînement et l'équipement des soldats. A cet effet, il installa un vaste camp militaire à Valcartier, près de Québec.

Notre premier bataillon traversa l'Atlantique le 3 octobre suivant. Il comprenait un contingent de 32,000 hommes. Peu à peu les cadres de l'armée vont se rem-

plir et de nouvelles divisions se rendent en Europe. A la fin de l'année 1916, 434,000 hommes feront le service actif dans les armées canadiennes.

Pour assurer le succès de cette armée, il fallait des vivres et des munitions. Sur l'invitation du Gouvernement, tous les cultivateurs s'appliquèrent à produire davantage. Afin d'encourager la culture du blé, on assura un prix minimum par boisseau. On transforma nombre de manufactures en usines de munitions, et on en construisit de nouvelles. L'industrie canadienne put produire des obus en quantité qui servirent non seulement à nos soldats, mais à tous les Alliés. Un Bureau Impérial des Munitions, sous la direction de Sir Joseph Flavelle, assura un bon rendement de qualité supérieure.

Le peuple entier apporta sa contribution volontaire à l'Aide du soldat. La Croix Rouge canadienne procura un fond patriotique de \$50,000,000. Le Gouvernement, désireux de ne pas contracter de dettes à l'étranger, lança l'Emprunt de la Victoire qui lui rapporta \$50,000,000.

- 30 - CABINET IMPERIAL DE GUERRE ET CONFERENCE IMPERIALE DE GUERRE. - Bien que l'organisation constitutionnelle de l'Empire ne prévoyait aucunement la participation des Dominions à la direction des affaires impériales, la contribution des Gouvernements coloniaux à la guerre européenne devait leur ouvrir la voie à une certaine intervention directe. Aussi, le 14 juillet 1915, M. Harcourt, Secrétaire d'Etat pour les Colonies, invitait Sir Robert Borden, de passage à Londres, à participer à une séance du Comité de la Défense impériale. Lloyd George reprit, à la fin de 1916, la tradition des Conférences impériales. Il convoquait en même temps tous les Dominions à une série de réunions du Cabinet Impérial de Guerre. La Conférence s'ouvrit le 20 mars 1917, et fonctionna parallèlement au Cabinet de Guerre. Ce dernier se préoccupa tout spécialement des effectifs de l'Empire. C'est alors que Sir Robert Borden prit la détermination de faire voter par son gouvernement une loi de service obligatoire.

Déjà se faisait sentir la transformation profonde qui s'opérait dans l'Empire britannique sans que la Constitution elle-même fût officiellement modifiée. La suprématie absolue de la Grande-Bretagne sur ses anciennes colonies perdait du terrain, et plusieurs délégués à la Conférence ne se gênaient plus de proclamer l'égalité des diverses parties de l'Empire.

Au printemps de 1918, se tenait une autre Conférence impériale. Comme on présentait une paix plus ou moins prochaine, les membres de la conférence discutèrent librement "sur les buts de guerre britanniques". On convint que les Dominions participeraient aux délibérations qui devaient établir la paix européenne. Il fut en même temps décidé que désormais les Premiers Ministres des Dominions communiqueraient avec le Chef du Gouvernement britannique sans passer par l'intermédiaire du Gouverneur général ou du Secrétaire d'Etat pour les colonies.

- 40 - VOTE DE LA CONSCRIPTION. - ATTITUDE OPPOSANTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC. - Entre temps, Sir Robert Borden était revenu au Canada avec l'idée d'augmenter les effectifs de notre armée. Malgré la campagne en faveur de la guerre, l'enrôlement volontaire diminuait: les hauts gages payés par les usines de munitions attiraient et retenaient les ouvriers, et l'ambition de produire davantage engageait les agriculteurs à demeurer sur leurs terres. En juillet 1917, le Gouvernement fit voter un bill de service militaire obligeant tous les hommes de 20 à 45 ans. Sir Wilfrid Laurier combattit cette loi qu'il regardait comme non nécessaire et préjudiciable à la cause même attendu que, selon lui, l'enrôlement volontaire n'avait pas donné son plein rendement, et que la coercition allait provoquer des divisions malheureuses chez le peuple canadien.

La province de Québec s'opposa fortement à la conscription. Peuple pacifique, déshabitué depuis longtemps de la guerre, ayant moins que les Anglais d'attachement sentimental à l'Angleterre, les Canadiens français répugnaient à l'enrôlement forcé. Le groupe nationaliste répétait que la guerre européenne était due aux fautes des Vieux Pays et que nous n'avions pas à nous en mêler. Le refus par le Gouvernement d'Ontario de laisser enseigner le français dans les écoles de la province ajoutait encore au mécontentement de la population de Québec et contribuait à maintenir les animosités de races.

Le même jour où la conscription entra en vigueur au Canada, le Gouvernement des Etats-Unis déclarait la guerre à l'Allemagne.

- 50 - GOUVERNEMENT UNIONISTE. - ELECTIONS GENERALES. - La conscription au Canada désunit les forces du parti libéral. Sir Robert Borden en profita pour former un gouvernement de coalition. Il offrit un ministère à Sir Wilfrid Laurier qui refusa; mais plusieurs autres libéraux, Rowell, Calder, Sifton, Carvell, etc., acceptèrent.

On était en 1917, et le Parlement aurait dû être dissous l'année précédente, puisqu'il avait été élu en 1911. Mais en 1916, le Gouvernement, appuyé par l'Opposition, avait sollicité de Londres un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord permettant une extension de mandat. Le Ministère avait d'ailleurs promis de restreindre ses activités aux "mesures relatives à la guerre". Le délai étant expiré, il fallait maintenant procéder aux élections générales. Auparavant,

la Chambre vota une loi spéciale devant assurer le vote des soldats sur les champs de bataille. Le même bill pourvoyait au droit de vote accordé aux mères, aux épouses et aux soeurs de ceux qui s'étaient enrôlés. Les élections se tinrent au mois de décembre 1917, et donnèrent 61 voix de majorité au Gouvernement unioniste. La province de Québec vota en bloc contre le Gouvernement.

- 60 - LES CANADIENS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE. - Les troupes canadiennes combattirent comme une des "unités" de la grande armée britannique. Le premier contingent envoyé dans les Flandres vit le feu, pour la première fois, au mois d'avril 1915. Les Allemands avaient lancé une vigoureuse ruée vers Calais. Ils firent alors le premier essai de gaz asphyxiants. Les troupes françaises durent reculer. Mais les Canadiens, postés près de la ville d'Ypres, empêchèrent l'ennemi de passer. Peu après, ils remportèrent de nouvelles victoires à Festubert et à Givenchy. D'abord sous les ordres du Major-Colonel Alderson, nos troupes passèrent ensuite sous le commandement du Général Julian Byng. Quittant la région d'Ypres, elles allèrent combattre près de la Somme où elles se distinguèrent par la prise de Courcellette.

Au début de 1917, les Canadiens enlevèrent la Crête de Vimy. Ce fait d'armes mérita au Général Byng une promotion dans l'armée britannique; et, pour la première fois, un Canadien, Sir Arthur Currie, prit le commandement de nos soldats et les dirigea à la fameuse bataille de Passchendaele qui fut une des plus meurtrières. Les Canadiens prirent part à la grande offensive qui devait vaincre l'ennemi. Ils étaient à la prise de Cambrai. La Première et la Deuxième Division de notre Corps d'armée accompagnaient la portion de l'armée britannique qui s'avança sur le Rhin et occupa le territoire allemand jusqu'à la fin des hostilités, au printemps de 1919.

Au total, près de 600,000 hommes furent appelés sous les drapeaux; 418,000 hommes firent du service actif outre-mer, dont 55,000 tués, 150,000 blessés et 800 disparus.

- 70 - DEMOBILISATION ET RETABLISSEMENT DES SOLDATS. - Aussitôt après la signature de l'armistice, le Gouvernement s'occupa du retour de nos forces expéditionnaires. Déjà, en 1918, il avait créé un Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, alors qu'une Commission d'Etablissement des Soldats existait depuis l'année précédente. Ce ministère pourvut d'abord au rapatriement des soldats. Il s'efforça de les établir sur des terres dans l'Ouest canadien, mais sans grand succès: la vie des camps les avait assez mal préparés à la colonisation. Les vétérans de la guerre jouirent de la préférence dans les emplois du service civil. Les invalides et aussi les veuves des soldats tombés au front reçurent une pension annuelle. Le Corps Médical, qui s'était dévoué auprès des troupes, continua de soigner les blessés et les malades qui furent gardés dans de vastes hôpitaux militaires.

Les pensions coûtèrent bientôt \$30,000,000 par année. En 1919, le Gouvernement dut avoir recours à un nouvel Emprunt de la Victoire de \$300,000,000. La dette publique s'élevait alors à \$252 par tête.

- 80 - CONFERENCE DE LA PAIX : UN NOUVEAU PAS VERS L'EGALITE DE STATUT. - Les sacrifices consentis par le Canada pour le succès de la guerre devaient accroître son influence dans l'Empire britannique. Lors des dernières Conférences, le Parlement de Londres avait accordé une part dans la direction des affaires. Mais il fallait maintenant à cette situation acquise une consécration juridique. Quand il s'agit de préparer la conférence de la paix, Lloyd George parut, un instant, l'oublier. Sir Robert Borden protesta immédiatement et réclama parmi les plénipotentiaires chargés de préparer les conditions de paix une représentation distincte pour le Canada. Il obtint que nous ayons deux délégués, comme les petites nations alliées, telle la Belgique. Lors de la signature du traité de Versailles, une semblable difficulté surgit, les ministres de la Grande-Bretagne voulant signer seuls au nom de l'Empire. Mais encore une fois les Dominions gagnèrent leur point et signèrent séparément.

Ainsi l'autonomie du Canada n'apparaissait plus seulement au sein de l'Empire lui-même, mais encore auprès des autres pays. "Lorsque comme aujourd'hui les nations de l'Empire s'unissent pour manier le glaive, il faut qu'elles s'unissent aussi pour porter le sceptre" (Doherty). Par sa contribution libre et volontaire à la guerre, le Canada avait gagné "ses galons de nation".

- 90 - LE CANADA, MEMBRE DE LA SOCIETE DES NATIONS. - A la fin de la guerre, sous l'inspiration du Président Wilson, fut créée, en vue de promouvoir la paix dans le monde, la Ligue ou Société des Nations, qui présente d'ailleurs une assez forte ressemblance avec le Commonwealth des Nations britanniques. Elle a pour organe: l'Assemblée qui se tient à chaque année, en septembre, à Genève, et le Conseil composé de cinq membres permanents et de neuf membres non permanents élus pour trois ans.

Le Canada, en signant le pacte du 14 février 1919, devenait membre de la Société des Nations à titre individuel sans préjudice pour son union avec l'Empire. Mais c'était là encore une avance vers l'égalité de statut avec la Grande-Bretagne elle-même. En 1925, le Sénateur Raoul Dandurand sera élu à la présidence de l'Assemblée;

et, en 1927, la Ligue des Nations assignera au Canada un siège non permanent dans le Conseil.

- 100 - MORT DE SIR WILFRID LAURIER. - Le 17 février 1919, après une attaque de paralysie, Sir Wilfrid Laurier mourait à Ottawa, à l'âge de 77 ans. Il avait été chef du parti libéral pendant 31 ans et Premier Ministre du Canada pendant 15 ans. Sous son administration, le pays fit un grand progrès vers son autonomie. Le Gouvernement lui fit des funérailles nationales. M. William Lyon Mackenzie King le remplaça à la tête du parti libéral.

LECTURES:

Annuaire du Canada 1918, p. 674: Le Canada et la Guerre, résumé des événements.

J. Magnan de Bornier, L'Empire Britannique, Chap. IV, L'Empire Britannique et la guerre.

M. Henri Bourassa, La Conscription. - Hier, Aujourd'hui et Demain.

DEVOIRS:

Résumer les événements de la Grande Guerre en ce qui concerne le Canada.

Montrer comment le Canada, pendant la guerre, a marché vers une plus parfaite autonomie.

Développer les raisons qu'avait la province de Québec de s'opposer à la conscription.

Chapitre VI

Vie politique du Canada depuis la Grande Guerre.

-Sommaire-

1. - La coalition se désagrège. Une coopérative de l'Ouest se transforme en parti politique sous la direction de M. Crerar.
2. - Plusieurs compagnies de chemins de fer déorganisées par la guerre passent sous l'administration du Gouvernement. Ces réseaux unifiés prennent le nom de Canadien National.
3. - Les libéraux, avec les progressistes, gagnent les élections de 1921. M. Mackenzie King forme un nouveau ministère qui ne peut se maintenir longtemps.
4. - Lord Byng refuse au Premier Ministre libéral de dissoudre les Chambres et accorde la dissolution au Premier Ministre conservateur. Les élections se font sur la question constitutionnelle.
5. - La Conférence de 1926 produisit le Rapport Balfour qui définit le statut de la Grande-Bretagne et des Dominions, les relations entre les diverses parties de l'Empire et les relations avec les puissances étrangères.
6. - La dixième Conférence impériale s'attacha aux problèmes économiques. M. Richard Bennett se déclara pour la préférence impériale.

- 10 - REORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES. - LES PROGRESSISTES. - Après 1919, la coalition des partis dans le ministère unioniste commença à se désagréger. Sir Robert Borden, épuisé par le travail de la guerre, se retire et livre sa place à M. Arthur Meighen jusqu'alors ministre de l'Intérieur. Dans le nouveau Cabinet, il n'y eut que quatre libéraux.

Un nouvel élément s'introduit au sein de la politique fédérale. Afin de promouvoir les intérêts agricoles dans les provinces des Prairies, une association s'était formée sous le nom de Canadian Council of Agriculture. Cette Société va se

transformer en parti politique appelé Progressiste. M. Crerar, ministre de l'Agriculture dans le Cabinet unioniste, en prend la direction. Le programme du parti Progressiste comprend une aide plus efficace à l'agriculture, la représentation proportionnelle, la réduction du tarif et la réciprocité avec les Etats-Unis.

- 20 - NATIONALISATION DES CHEMINS DE FER. - De 1900 à 1915, la longueur du réseau ferré du Canada avait doublé, passant de 17,657 à 34,882 milles. Les compagnies comp- taient sur une immigration abondante qui leur fournirait un trafic lucratif. Au lieu de cela, la guerre survint. Elles durent bientôt demander des secours au Gou- vernement fédéral qui nomma une Commission chargée d'étudier la situation. Le rap- port Drayton-Acworth recommanda la nationalisation du Canadien-Nord, du Grand-Tronc et du Grand-Tronc-Pacifique. Le Gouvernement décida alors d'acheter ces chemins de fer, fit établir le prix à payer par un arbitrage. Le pont de Québec terminé en 1917 et dont la travée centrale, la plus longue du monde, mesure 1,800 pieds, fai- sait partie de ce réseau.

L'Etat possédait déjà le chemin de fer Intercolonial. Après l'acquisition des autres voies ferrées, il les soumit toutes à un seul bureau de direction, ce- lui du Canadien National. Le siège social de la Compagnie est à Montréal.

- 30 - RETOUR DES LIBERAUX AU POUVOIR (1921). - Aux élections de 1921, auxquelles avaient droit de prendre part les femmes aussi bien que les hommes, le gouvernement Mei- ghen fut mis en minorité. Les Progressistes remportèrent presque tous les sièges dans les provinces de l'Ouest et 24 dans la province d'Ontario. Melle McPhail, dé- puté progressiste, fut la première femme qui siégea au Parlement fédéral.

Lord Byng de Viny, ancien commandant des troupes canadiennes, qui venait de suc- céder au duc de Devonshire comme gouverneur général, invita M. Mackenzie King à former un Cabinet, non pas que ce dernier commandât la majorité absolue de la Cham- bre, mais parce qu'il dirigeait le groupe le plus nombreux. Le Premier Ministre li- béral essaya de faire accepter quelques ministères aux Progressistes qui refusèrent, mais qui lui promirent leur appui, moyennant certaines concessions. Cette situation demeurait précaire, et le Gouvernement dut s'abstenir de proposer toutes mesures capables de diviser ses forces. En 1925, après une enquête royale sur les douanes qui révéla de scandaleux abus, le Gouvernement, ne pouvant plus compter sur une ma- jorité, dut en appeler au peuple.

Les élections de 1925, loin d'assurer une plus forte majorité au parti libéral, réduisirent ses forces de 117 à 100, alors que les conservateurs passèrent de 65 à 117, les Progressistes ayant 27 députés. Aucun parti ne commandait la majorité absolue de la Chambre. M. Meighen prétendait que le ministère libéral devait démis- sionner, alors que M. Mackenzie King était d'avis qu'il appartenait à la Chambre seule de se prononcer. La difficulté constitutionnelle fut réglée par la Chambre qui accorda sa confiance au chef du parti libéral auquel se joignit le parti pro- gressiste.

- 40 - L'INCIDENT BYNG. - Au bout de quelques mois, M. Mackenzie King s'aperçut qu'il n'était guère possible de gouverner le pays avec une majorité aussi faible et aus- si incertaine. Un vote de surprise, pris au sujet des écoles de l'Alberta, le mit, au mois de juin 1926, en minorité de 2 voix. Alors il décida un nouvel appel au peuple et pria Lord Byng de dissoudre les Chambres. Contrairement à l'usage depuis longtemps établi, le Gouverneur s'y refusa, alléguant que M. Meighen devait avoir la possibilité de gouverner avant de procéder à de nouvelles élections. M. Macken- zie King donna sa démission sans désigner son successeur. Le Gouverneur confia aus- sitôt à M. Meighen le soin de constituer un nouveau Cabinet. Mais, comme tout dépu- té appelé à un poste ministériel rétribué doit subir une nouvelle élection, M. Mei- ghen, craignant quelques échecs, essaya de former un Cabinet de ministres sans por- tefeuille et sans traitement, restant seul lui-même responsable devant la Chambre. Le Parlement refusa sa confiance à ce ministère irrégulier. A ce moment, Lord Byng intervint et accorda spontanément à M. Meighen la permission de procéder à des é- lections générales. Les libéraux regardèrent cette manière d'agir comme inconstitu- tionnelle et portèrent la cause devant les électeurs qui la condamnèrent. L'Oppo- sition conservatrice tomba de 117 à 91, et M. Meighen lui-même fut battu dans son comté. Il ne reviendra pas en Chambre et sera remplacé à la direction du parti con- servateur par M. Richard Bennett.

- 50 - CONFERENCE DE 1926. - LE RAPPORT BALFOUR. - Une Conférence impériale eut lieu en 1921, une autre en 1923; toutes deux avaient tenté de mieux définir le statut des Dominions. La Conférence de 1926 revêtit, à ce sujet, une grande importance en ce qu'elle parachevait ce qu'avaient ébauché les précédentes. Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre d'Angleterre, l'Hon. Stanley Baldwin, après avoir énuméré les liens de l'Empire, "véritable réseau dont les fils sont multiples, de- puis la Couronne jusqu'à la littérature et au sport", disait: "Pourquoi construire une constitution théorique qui, dès son établissement, cesserait d'être d'accord avec les faits?" Cependant M. Mackenzie King exprima le désir "de voir se préciser certains rapports de la politique inter-impériale et de la politique internationale".

Il ne s'agissait pour personne de rédiger une constitution nouvelle, mais simplement d'apprécier et de noter les résultats acquis. La Conférence confia ce "travail de constatation" à une Commission présidée par Lord Balfour.

Le RAPPORT BALFOUR est la suite ou la conséquence du Rapport Durham: l'un achève l'évolution amorcée par l'autre. "Ces deux Rapports apparaissent ensemble comme les deux plus grands papiers d'Etat dans l'histoire du Commonwealth britannique" (Duncan Hall). Cette "déclaration générale de droit constitutionnel" comprend trois parties principales avec quelques annexes.

- A. - Statut de la Grande-Bretagne, des Dominions et de l'Inde. - "La Grande-Bretagne et les Dominions sont des groupements autonomes dans le cadre de l'Empire Britannique, égaux en statut, et qui ne sont subordonnés les uns aux autres sous aucun aspect de leurs affaires intérieures ou extérieures, quoique unis par une allégeance commune envers la Couronne, et librement associés comme membres du Commonwealth des nations britanniques". Le but de l'association est le maintien de la paix et la réalisation du progrès. L'essentiel du statut impérial se fonde sur la libre coopération des pays associés.
- B. - Relations entre les diverses parties de l'Empire. - Les Constitutions des Dominions définissent mal les relations actuelles entre les différentes parties de l'Empire. Il importe de réadapter les textes. Ainsi le titre du Roi ne s'énoncera plus: "Roi, par la grâce de Dieu, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions britanniques au-delà des mers". Une transformation absolue s'applique au gouverneur qui ne sera plus considéré comme un mandataire du Cabinet de Londres, mais comme un représentant direct du Roi. Au sujet du droit de désaveu exercé par le Roi ou le Gouverneur, le Rapport s'abstient de faire des déclarations. Il émet toutefois l'avis que le Parlement de Westminster devrait s'abstenir de légiférer pour les Dominions sans leur assentiment.
- C. - Relations avec les Puissances étrangères. - Les Dominions ont droit de faire des traités avec les nations étrangères, mais ils doivent observer certaines formalités de façon à bien définir les obligations de chacune des parties de l'Empire. Les traités seront signés par les plénipotentiaires au nom du Roi et ratifiés ensuite par les Gouvernements.
- 60 - DIXIEME CONFERENCE IMPERIALE (1930). - La Conférence de 1926 s'était particulièrement occupée de questions politiques et constitutionnelles; la Conférence de 1930 s'attacha aux problèmes économiques. Tous les délégués furent d'opinion qu'il fallait remédier à la crise qui sévissait partout. Ils ne purent aussi facilement s'entendre sur les moyens à prendre, vu la diversité des intérêts qui entraient en jeu. M. Richard Bennett fit connaître sans ambages sa politique du "Canada d'abord"; toutefois il prétendait qu'il y aurait pour tous les pays du Commonwealth grand profit à se faire de mutuelles concessions. Aussi demanda-t-il à l'Angleterre un marché plus ouvert au blé canadien, promettant en retour un meilleur accueil pour les marchandises anglaises. Sur la question du libre-échange, le Premier Ministre du Canada déclara: "Il n'est ni désirable, ni même possible; la préférence impériale nous suffit et nous pouvons en tirer tous les avantages du libre-échange".

LECTURES:

Annuaire du Canada 1930, p. 632: Effets de la guerre sur les chemins de fer; - p. 646: Mainmise de l'Etat sur les chemins de fer canadiens.

Henri Couve de Murville, Le Gouverneur dans les Dominions britanniques. Deuxième partie, chap. IV : Attitude inconstitutionnelle de Lord Byng au Canada.

E. Buchet, Le "Status" des Dominions britanniques, chap. III, No III, C : Oeuvre de la Conférence de 1926.

DEVOIRS:

Quelle a été la part des diverses compagnies dans la construction des chemins de fer au Canada.

Montrer comment s'est modifié le statut du Gouverneur depuis l'établissement du gouvernement responsable.

Exposer l'évolution constitutionnelle du Canada depuis la Grande Guerre.

Chapitre VII

La Province de Québec.

-Sommaire-

1. - L'Akte de l'Amérique britannique du Nord avait établi les attributions respectives du Pouvoir fédéral et du Pouvoir provincial. Mais des conflits survinrent qui furent résolus par des conférences interprovinciales. Le Gouvernement fédéral exerça une influence réelle sur la politique de certaines provinces.
2. - Au début de la Confédération, John A. MacDonald agréa Pierre-J.-O. Chauveau, libéral, comme premier ministre; mais il favorisa bientôt un conservateur, Ernest Boucher de Boucherville.
3. - Le lieutenant-gouverneur, Lethellier de St-Just, ardent libéral, renvoya Boucher de Boucherville. Revenu au pouvoir à Ottawa, en 1878, John A. MacDonald força le Marquis de Lorne à destituer Lethellier de St-Just.
4. - Honoré Mercier régla la question relative aux biens des Jésuites. Il leur accorda une indemnité de \$400,000. Le ministère libéral, compromis par le scandale de la Baie-des-Chaleurs, fut renversé, en 1891, par Boucher de Boucherville.
5. - Depuis 1896, le parti libéral est au pouvoir à Québec. Sir Lomer Gouin a eu une administration très active. L'Hon. Alexandre Taschereau l'a remplacé depuis 1921.
6. - Quand la province de Québec s'agrandit de l'Ungava, on ne pouvait indiquer exactement les limites du Labrador. Le Conseil Privé porta un jugement en faveur de Terre-Neuve.
7. - Les municipalités de la province sont dirigées par un Conseil composé d'un maire et de six conseillers. Les maires d'un comté constituent un nouveau Conseil présidé par un Préfet du comté.
8. - L'instruction publique a été d'abord dirigée par un ministre. En 1875, on rétablit le Surintendant et on organisa un Conseil de l'Instruction publique divisé en deux sections.
Les collèges classiques relèvent de la Faculté des Arts de l'Université.
Les principales écoles spéciales sont: l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, les Ecoles Techniques, l'Institut agricole d'Oka, etc.
L'Université de Montréal, créée d'abord comme succursale de Québec, obtint sa parfaite indépendance en 1919. Les Corporations professionnelles existent indépendamment des Universités.
9. - La colonisation s'est répandue au Lac St-Jean, dans le Témiscamingue, dans l'Abitibi. Le Gouvernement l'a encouragée; mais le clergé a été son meilleur agent.
10. - Les Canadiens français ont traversé les lignes du 45e chaque fois que le Canada a souffert d'une crise économique. Ils survivent comme race grâce à leur organisation paroissiale et à leurs diverses Sociétés.

Administrateurs

Ministres à Ottawa	Lieutenant-gouverneur	Ministres à Québec
1867 MacDonald (C)	1867 Belleau	1867 Chauveau (C)
1873 Mackenzie (L)	1873 Caron	1873 Oufmet (C)
		1873 de Boucherville (C)
	1876 Lethellier de St-Just	
1878 MacDonald (C)	1879 Robitaille	1878 Joly (L)
		1879 Chapleau (C)
		1882 Mousseau (C)
	1884 Masson	1884 Ross (C)
	1887 Angers	1887 Taillon (C)
		1887 Mercier (L)
1891 Abbott (C)		1891 de Boucherville (C)
1892 Thompson (C)	1892 Chapleau	1892 Taillon (C)

Administrateurs (suite)

Ministres à Ottawa	Lieutenant-gouverneur	Ministres à Québec
1892 Thompson (C)	1892 Chapleau	1892 Taillon (C)
1894 Bowell (C)		
1896 Tupper (C)		1896 Flynn (C)
1896 Laurier (L)		1897 Marchand (L)
	1898 Hetté	1900 Parent (L)
		1905 Gouin (L)
	1908 Pelletier	
1911 Borden (C)	1911 Langelier	
	1915 Leblanc	
1917 Borden (U)		
	1918 Fitzpatrick	1920 Taschereau (L)
1920 Meighen (C)		
1921 King (L)	1923 Brodeur	
	1924 Pérodeau	
	1929 Gouin	
	1929 Carroll	
1930 Bennett		

- 10 - GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET GOUVERNEMENT FEDERAL. - L'Acte de l'Amérique britannique du Nord avait défini les pouvoirs respectifs du Gouvernement fédéral et des Gouvernements provinciaux. Cependant il a fallu des années avant que se fasse d'une manière précise le partage des attributions. Nombre de conflits surgirent entre les législatures, surtout au sujet de la disposition des ressources naturelles. On essaya de les résoudre par des conférences interprovinciales qui se continuent encore de nos jours. Le développement de l'administration locale n'a pas évolué, dans les provinces, de la même façon, parce que toutes ne sont pas entrées dans la Confédération avec le même degré de vie politique. Certaines provinces, telle Québec, ont particulièrement subi l'influence du Gouvernement fédéral. Au début et jusqu'en 1872, on pouvait être député en même temps au Fédéral et au Provincial. Ce régime permettait des relations plus intimes entre les deux Gouvernements. mais aussi une action plus immédiate du Fédéral sur le Provincial.
- 20 - LES PARTIS POLITIQUES. - ADMINISTRATION CONSERVATRICE. - Dans la province de Québec, existaient, au début de la Confédération, deux partis politiques: le Parti Rouge tirant son origine de Louis-Joseph Papineau, et le Parti Bleu descendant des Réformistes qu'avait organisés et dirigés Sir Hippolyte Lafontaine. Dès 1867, Sir John A. MacDonald nomma lieutenant-gouverneur de Québec Narcisse Belletan qui appela Joseph Cauchon, conservateur, à former un ministère. Comme ce dernier ne put réussir, le lieutenant-gouverneur pria Pierre-J.-O. Chauveau, libéral passé au parti conservateur, de constituer un Cabinet. MacDonald continua à favoriser le parti conservateur et fit choisir plus tard Boucher de Boucherville.
- 30 - COUP D'ETAT DE LETHELLIER DE ST-JUST. - Sur ces entrefaites, le parti libéral avait pris les rênes du pouvoir à Ottawa avec Alexander Mackenzie. En 1876, le Gouvernement fédéral remplaça le lieutenant-gouverneur Caron par un ardent libéral, Luc Lethellier de St-Just. Sous prétexte que le ministère Boucher de Boucherville avait manqué d'égards au Lieutenant-Gouverneur, ayant présenté des projets de taxes sans son autorisation, Lethellier de St-Just le renvoya et le remplaça par un libéral calviniste, Henri Joly de Lotbinière, surnommé le "Suisse". Grand fut l'émotion dans la Chambre d'Assemblée et dans la province. La revanche ne devait pas tarder. En 1878, quand les conservateurs revinrent au pouvoir, Sir John A. MacDonald força le gouverneur, le Marquis de Lorne, à signer un arrêté ministériel destituant Lethellier de St-Just.
- 40 - HONORE MERCIER REGLE LA QUESTION DES BIENS DES JESUITES. - Honoré Mercier, chef de l'Opposition provinciale depuis 1883, profita de l'exécution de Louis Riel pour soulever la population contre le parti conservateur. En 1887, alors que Wilfrid Laurier devenait chef du parti libéral à Ottawa, Mercier sortait victorieux des élections de Québec, et formait un ministère libéral. Un des principaux faits de son administration fut le règlement de la question relative aux biens des Jésuites.

Fédéral avait influé sur Prov. depuis 4.8.

Supprimés par le Pape Clément XIV, en 1773, les Jésuites furent rétablis en 1814, et revinrent au Canada en 1842. A la mort du dernier Jésuite au pays, le P. Cazot, Sir Robert Shore Milnes, au nom de la Couronne, prit possession de tous les biens de la Compagnie de Jésus, soit 900,000 arpents de terre constituant sept grandes seigneuries. Le Gouvernement avait attribué ces biens au progrès de l'éducation tant protestante que catholique. A leur retour au Canada, les Jésuites, appuyés par les évêques, présentèrent des requêtes à l'autorité civile pour le recouvrement de leurs biens. Mercier proposa, en 1888, une indemnité de \$400,000. Afin d'éviter toute réclamation de la part des écoles protestantes, il leur octroya en même temps \$60,000. Les provinces anglaises protestèrent contre la "Rome domination", et demandèrent le désaveu de cette loi par le Gouvernement fédéral. Mais Ottawa refusa d'intervenir.

Mercier gouverna la province avec patriotisme jusqu'en 1891. Son gouvernement fut compromis par le scandale de la Baie-des-Chaleurs, péculat dans la construction d'un chemin de fer. Devenu impopulaire à cause de ce scandale et aussi à cause des taxes qu'il avait cru devoir imposer, le parti libéral, auquel on avait attaché l'épithète de "taxeux", subit une défaite aux élections qui suivirent. Boucher de Boucherville, la victime même de Lethellier, forma un ministère conservateur, et le parti se maintint au pouvoir jusqu'en 1896.

50 - LONG REGNE DU PARTI LIBERAL. - Après l'avènement de Sir Wilfrid Laurier à Ottawa, les libéraux prenaient le pouvoir à Québec pour le garder jusqu'à nos jours. Il y eut d'abord l'administration de F.-G. Marchand et celle de S.-M. Parent, à qui succéda Lomer Gouin. Ce dernier déploya une grande activité. Il régla la question des subsides fédéraux à l'avantage de notre province; il inaugura la politique relative à l'amélioration de la voirie; il créa la Commission des utilités publiques; il organisa la Cour des jeunes délinquants, etc. La province de Québec s'agrandit de l'Ungava.

En 1921, Sir Lomer Gouin quitta l'arène provinciale pour l'arène fédérale. Il devait mourir en 1929, au poste de lieutenant-gouverneur de sa province. L'Hon. Alexandre Taschereau le remplaça à la tête du ministère. Les principales lois passées sous cette dernière administration sont: la loi de l'Assistance Publique et la régie de la vente des boissons alcooliques par la Commission des Liqueurs, système qu'ont imité plusieurs autres provinces.

60 - FRONTIERES DU LABRADOR. - L'agrandissement de la province de Québec par l'Ungava posait la question des limites à définir entre le territoire canadien proprement dit et la bande de terre appelée Labrador que Terre-Neuve réclamait comme sienne. La chose avait son importance à cause des nombreux et puissants pouvoirs d'eau que les deux partis convoitaient. En 1926, on porta le litige devant le Conseil Privé. L'année suivante, le Conseil Privé se prononçait en faveur de Terre-Neuve et lui accordait une superficie de 111,300 milles carrés.

70 - ORGANISATION MUNICIPALE DE LA PROVINCE. - L'Acte de l'Amérique britannique du Nord laissait toute initiative aux provinces en ce qui regarde l'organisation municipale. Aujourd'hui la province de Québec se divise en comtés lesquels se subdivisent en municipalités rurales ou urbaines. Un conseil municipal composé de sept membres, dont un maire, administre les municipalités rurales ou les municipalités de villages. Les villes possèdent ordinairement une charte spéciale. Les maires du comté constituent un nouveau conseil présidé par un Préfet du comté. Un conseil municipal a droit de prélever des taxes sur la valeur des immeubles que des estimateurs, nommés par lui, établissent tous les deux ans. Un département des Affaires municipales surveille les emprunts des municipalités, et des inspecteurs nommés par le Gouvernement vérifient, chaque année, leur comptabilité.

80 - INSTRUCTION PUBLIQUE. - Quand M. Chauveau devint chef du Cabinet, en 1867, il était alors surintendant de l'Instruction publique. Il garda ses anciennes fonctions et se trouva ainsi ministre de l'Instruction publique. Les autres ministres qui le suivirent conservèrent la même pratique jusqu'en 1875, quand M. Boucher de Boucherville reforma l'Instruction publique en supprimant le ministère et en le remplaçant par un Surintendant. Cette même loi réorganisait le Conseil qui désormais serait divisé en deux sections: la section catholique comprenant tous les évêques de la province avec un égal nombre de laïques, et la section protestante. Le Surintendant préside le Conseil. Le Secrétaire provincial sert de porte-parole au Surintendant à la Chambre et endosse la responsabilité de son administration. Toutes les écoles élémentaires dépendent de cette organisation. Cependant les Commissions scolaires des grandes villes, comme Montréal, ont obtenu des chartes spéciales. De nombreuses écoles normales se sont construites qui préparent des instituteurs et des institutrices à l'enseignement primaire. Les Scolasticats de Congrégations religieuses ont pris régulièrement place parmi ces écoles de pédagogie. En 1916, s'est ouvert à Montréal un Institut Pédagogique, école normale supérieure affiliée à l'Université.

- Enseignement secondaire. - Les collèges classiques ont continué à se développer et surtout se sont mieux organisés. Divisés aujourd'hui en deux régions, ils relèvent de la Faculté des Arts de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal. Les Universités accordent elles-mêmes le baccalauréat. De notables progrès se sont réalisés depuis quelques années grâce à des congrès pédagogiques et à la fondation d'une revue qui paraît sous le titre "L'Enseignement Secondaire au Canada".

- Ecoles spéciales. - Nombre d'écoles spéciales ont été créées depuis la Confédération. L'Ecole Polytechnique, fondée en 1873, prépare à la vie industrielle, tandis que l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, fondée en 1907, prépare au commerce et à la finance. Plusieurs écoles techniques se sont répandues dans la province et donnent un enseignement qui rend apte à devenir des chefs d'industrie ou des ouvriers spécialistes. A l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se sont ajoutés l'Institut agricole d'Oka et le collège MacDonald.

- Enseignement universitaire. - Quand Rome accorda la charte canonique à l'Université Laval en 1876, elle permit en même temps, sur les instances de Mgr Bourget, l'érection d'une succursale à Montréal. Inaugurée en 1878, la jeune Université, sous l'égide de Québec, s'est développée rapidement. En 1889, elle se trouvait, dans la pratique, entièrement affranchie. Mais en 1919, elle recevait de Rome son autonomie définitive, et la Législature provinciale de Québec lui octroyait, l'année suivante, une charte civile.

Cependant les Corporations professionnelles, s'étant organisées en dehors des Universités, conservent encore leur indépendance. Si les Universités donnent l'enseignement, presque tous les Corps professionnels se réservent le droit de faire passer des examens et d'admettre dans les professions.

90 - COLONISATION. - Depuis la Confédération, la colonisation, dans la province de Québec, a pris un essor considérable. Les régions déjà occupées ont prospéré, et de nouvelles ont été ouvertes. Le Lac Saint-Jean et le Bas Saint-Laurent ont reçu de nombreux colons. A partir de 1885, le Témiscamingue s'est couvert de paroisses aujourd'hui florissantes. Grâce à la découverte de mines de cuivre, l'Abitibi a vu affluer une laborieuse population. La ville de Rouyn constitue un centre autour duquel se développent et se cultivent les campagnes. Le nord de Montréal et la péninsule de Gaspé paraissent maintenant les régions les plus favorisées.

Dans Québec, la colonisation s'est faite surtout par les fils du sol. Les familles nombreuses essaient des vieilles paroisses et vont en fonder de nouvelles. Les étrangers qui arrivent se fixent plutôt dans les villes. D'ailleurs la désertion des campagnes apparaît comme un des maux les plus alarmants de la société. Notre rude climat et les difficultés qu'on rencontre dans l'oeuvre de la colonisation telles que les moustiques et les feux de forêts arrêtent l'élan des plus courageux. Le Canadien, qui a un tempérament de défricheur, manque de constance et "n'aime pas à gratter toujours le même morceau de terre" (L. Hémon).

Le Gouvernement s'efforce d'encourager la colonisation. En 1888, il a créé un ministère de Colonisation. Il ouvre des routes, parfois même déboise une partie du terrain, aide à la construction d'écoles et de chapelles et accorde même des distinctions honorifiques dites du "Mérite Agricole". Mais l'agent le plus actif et le plus dévoué a été le clergé. Beaucoup de régions ont été ouvertes par un prêtre qui a marché lui-même à la tête d'un groupe de colons pour fonder une paroisse.

Entre tous, le curé Labelle a travaillé à cette oeuvre avec un talent et un succès vraiment extraordinaires. Sa méthode se résumait à "un prêtre et une église d'abord et puis des chemins". Nommé sous-ministre de l'agriculture et spécialement chargé de la colonisation en 1888, il a déployé une initiative et un dévouement insurpassables. Il a été l'exemple et le modèle des missionnaires-colonisateurs qui demeurent aujourd'hui encore des hommes qui réalisent la plus efficace propagande en faveur de la colonisation.

100 - LES CANADIENS FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS. - L'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis a commencé même avant la guerre de l'Indépendance, puisqu'il s'en trouvait plusieurs dans les armées de Washington. Après les troubles de 1837-38, un courant s'établit qui s'accrut beaucoup quand la République Américaine retrouva la paix et la prospérité après la guerre de Sécession. On peut dire que chaque fois qu'une crise économique s'est fait sentir au Canada, elle a causé un exode des nôtres vers le pays voisin. Les Canadiens français, qui ont d'ordinaire de grosses familles, ne pouvaient pas toujours vivre et prospérer sur nos vieilles paroisses; ils avaient besoin d'espace et d'emploi. Malheureusement la colonisation trop peu encouragée ne pouvait répondre à leurs besoins. Un certain nombre de familles passèrent aux Etats-Unis avec l'intention de revenir au Canada; elles avaient l'ambition d'acquérir un surplus d'aisance qui leur permettrait ensuite d'établir les fils à côté du père. D'autres traversèrent les lignes et y demeurèrent, conservant leur caractère ethnique, leur langue et leur religion, au moyen

d'une organisation paroissiale toute semblable à celle qui existe dans la province de Québec, avec écoles et couvents dirigés le plus souvent par des communautés religieuses. Des prêtres canadiens ont suivi leurs compatriotes et ont été là-bas comme ici leurs guides et leurs chefs. Les Franco-Américains, comme ils s'appellent maintenant, paraissent fiers d'être citoyens américains, mais tiennent à rester fidèles à leurs origines. Ils possèdent des organisations comme l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et l'Association Canado-Américaine, ainsi que des journaux rédigés en français, qui maintiennent leur ardeur nationale. Cependant leur attitude a souvent provoqué des conflits avec les autorités sociales ou religieuses.

LECTURES:

M. Georges Monarque, La Province de Québec.

L.-O. David, Histoire du Canada depuis la Confédération, Chap. XIX: la question Lethellier.

R.P. Eglise Roy, O.F.M., La Formation du Régime Scolaire Canadien-Français, Chap. III: le progrès par la liberté.

DEVOIRS:

Exposer l'Evolution politique de la province de Québec depuis la Confédération.

Montrer le progrès qui s'est accompli dans l'instruction publique depuis la Confédération.

Décrire le mouvement de la population canadienne-française.

Chapitre VIII

Les Provinces anglaises.

-Sommaire-

1. - Dans les provinces anglaises existent des groupes français qui combattent pour la conservation de leur langue et de leur religion, réclamant l'enseignement du catéchisme et du français dans les écoles.
2. - La province d'Ontario a été gouvernée par John Sanfield MacDonald, Blake, Mowat, Whitney, etc., qui tous se montrèrent jaloux des droits de la Législature provinciale contre les empiètements du Gouvernement fédéral.
3. - Les Fermiers-Unis ont commencé par être une société coopérative avant de devenir un parti politique. Sous la conduite d'Ernest Drury, ils s'emparèrent du pouvoir en 1919, mais ne purent s'y maintenir.
4. - Un ministère de l'Instruction publique dirige l'enseignement primaire en Ontario; les High-Schools donnent l'enseignement secondaire; les Universités forment une espèce de fédération.
5. - Le règlement XVII avait restreint l'enseignement du français dans les écoles. Une agitation prolongée des Canadiens français d'Ontario aidés de Québec obtint le rappel de ce règlement.
6. - La Nouvelle-Ecosse a eu longtemps une politique opposée au système de la Confédération. Fielding proposa une Union Maritime.
7. - Le Rapport Duncan rendit compte de la situation économique des provinces maritimes et suggéra au Gouvernement fédéral d'aider davantage ces provinces.
8. - Le Nouveau-Brunswick fut peu opposé à la Confédération; mais il s'associa à la Nouvelle-Ecosse pour demander des secours au Gouvernement fédéral.

9. - Les écoles du Nouveau-Brunswick devinrent neutre en 1871. La minorité catholique en appela vainement au Conseil Privé et au Parlement d'Ottawa.
10. - L'île du Prince-Edouard fit disparaître son Conseil législatif en le fondant avec la Chambre législative. Sauf pour les villes, elle ne possède pas de système municipal.
11. - Le Manitoba abolit son Conseil législatif en 1876. Norquay, Greenway furent les principaux hommes politiques de cette province.
12. - Une loi de 1875 organisa l'enseignement dans la province de Saskatchewan. En 1929, M. Anderson imposa la neutralité absolue dans les écoles publiques.
13. - La Colombie Anglaise fut gouvernée en dehors du système des partis politiques jusqu'à l'administration de Richard McBride.

- 10 - GROUPES FRANCAIS DANS LES PROVINCES ANGLAISES. - Si la grande majorité des habitants des provinces autres que la province de Québec demeure anglaise, il y a chez elles des groupes français assez importants. Les Français ont été, sur presque tout le territoire canadien, les premiers occupants et se compte encore chez eux en n'importe quelle région du pays. Ces groupes existaient déjà lors de la Confédération. Ils se sont accrus et se sont multipliés grâce aux additions qui leur venaient du Québec. En certains endroits, des immigrants arrivés de France ou de Belgique se sont liés aux Canadiens français. On trouve de ces colonies dans les Provinces Maritimes où sont retournés grand nombre d'Acadiens, dans le Nord-Ontario, dans le Manitoba, dans la Saskatchewan et même dans l'Alberta. Pour défendre leurs droits de minorités catholiques et françaises, ils ont constitué des associations qui ont comme but principal l'enseignement, dans les écoles, de leur religion et de leur langue. Ils ont même quelques collèges classiques affiliés aux universités de la province de Québec. Des journaux français tels que l'Évangéline de Moncton, la Liberté de Winnipeg, le Patriote de l'Ouest et la Survivance d'Edmonton, défendent leur cause et soutiennent leur courage.
- 20 - PREMIERS DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE D'ONTARIO. - Sir John A. MacDonald fit nommer premier ministre d'Ontario John Sanfield MacDonald dont il connaissait les bonnes dispositions vis-à-vis de la Confédération. Sanfield MacDonald et Edward Blake restèrent membres du Parlement fédéral. Après les élections de 1871, Blake remplaça Sanfield MacDonald à la tête du gouvernement provincial. Son ministère comprenait Alexander Mackenzie plus tard Premier Ministre du Dominion. Mais lorsque la loi supprima le double mandat, Blake opta pour le fédéral et Oliver Mowat lui succéda. Mowat défendit vaillamment les droits provinciaux contre les empiètements du Fédéral. Dans une dispute au sujet des frontières entre la province d'Ontario et la province du Manitoba, il remporta une éclatante victoire. Son successeur, Sir James Whitney, sut donner un remarquable essai au Nord-Ontario; il exploita les chutes Niagara qui devaient fournir une extraordinaire force hydro-électrique.
- 30 - PARTI POLITIQUE DES FERMIERS-UNIS. - Comme il arriva dans l'Ouest canadien, une société coopérative d'Ontario se transforma en un parti politique. D'abord sous le nom de "Patrons de l'Industrie", une première association fit élire, en 1894, seize députés à la Chambre. Une autre association du même genre surgit un peu plus tard et prit le nom de "Fermiers-Unis". Ces fermiers fulminaient contre les manufacturiers qui, à leurs yeux, abusaient des cultivateurs. En 1919, ils obtinrent la majorité aux élections; et, avec l'aide du parti travailliste, formèrent un ministère sous la conduite d'Ernest Drury. Pour donner l'exemple de l'économie, le Premier Ministre diminua son propre salaire. Mais ces hommes manquaient d'expérience dans l'administration; ils ne purent se maintenir au pouvoir. Le parti conservateur, dirigé par M. Howard Ferguson l'emporta aux élections de 1923. Appelé à la fonction de Haut-Commissaire à Londres, M. Ferguson a été remplacé à la tête du gouvernement par M. George S. Henry.
- 40 - INSTRUCTION PUBLIQUE EN ONTARIO. - Les écoles publiques, qui dépendent d'une commission scolaire, sont régies en général par un Ministre de l'Instruction Publique. L'enseignement secondaire se donne dans les High-Schools ou dans les Instituts collégiaux (Collegiate Institutes). Cependant le cours classique proprement dit, littérature et philosophie, se poursuit plutôt dans les Universités. Ces Universités forment aujourd'hui une espèce de fédération présidée par l'Université de Toronto. Toutes les provinces anglaises du Canada et même les Anglais de la province de Québec ont imité plus ou moins le système scolaire d'Ontario.

- 50 - AGITATION AUTOUR DU RÈGLEMENT XVII. - D'après la loi de Confédération, les minorités françaises et catholiques de l'Ontario avaient droit à des écoles séparées ou confessionnelles. Dans ces écoles, les familles canadiennes-françaises faisaient enseigner le français tout en assurant l'étude de l'anglais. Soucieuse des problèmes d'éducation, la minorité française tint, en 1910, un congrès à Ottawa et forma l'Association Canadienne-Française d'Éducation. Les Oragistes s'émurent de cette attitude, et, par crainte de la "French Domination", firent voter une loi connue sous le nom de Règlement XVII et destinée à restreindre l'usage de la langue française même dans les classes de commençants. La lutte s'ouvrit sous la direction du sénateur Landry que remplaça plus tard le sénateur Belcourt. Elle fut si ardente que le Pape Benoît XV crut devoir intervenir deux fois par des lettres apostoliques. En 1925, le gouvernement Ferguson institua une nouvelle enquête sur les écoles bilingues, et, deux ans après, il retirait le Règlement XVII.
- 60 - LA NOUVELLE-ÉCOSSE OPPOSÉE À LA CONFÉDÉRATION. - Bien que la province de Nouvelle-Ecosse ait fourni au Parlement Fédéral des hommes de première valeur comme Tupper, Fielding et Borden, elle se montra longtemps hostile au pacte fédéral. Entrée dans la Confédération plutôt par le vote de sa Législature que par l'assentiment du peuple, elle a mis du temps à donner son entière adhésion. La défection de Joseph Howe réduisit cependant le parti anti-fédéraliste. Mais la crise économique que subit la province lorsque le fer remplaça le bois dans la construction des bateaux augmenta encore son aigreur. Quand W. S. Fielding arriva au pouvoir en 1884, il proposa comme moyen de remédier au malaise la formation de l'Union Maritime séparée du Dominion, ou bien le retour du régime ancien. La résolution n'eut pas de suite, si ce n'est de faire augmenter par le Gouvernement Fédéral les subsides annuels. Après plusieurs tentatives, la Nouvelle-Ecosse réussit à supprimer son Conseil législatif en mai 1928.
- 70 - LE RAPPORT DUNCAN RELATIF À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROVINCES MARITIMES. - Le gouvernement de George-Henry Murray avait réorganisé l'exploitation des mines de la Nouvelle-Ecosse, et de puissantes compagnies s'étaient formées. Pendant la Grande Guerre, la prospérité se répandit dans les provinces maritimes à cause de la vente énorme du charbon. Mais la guerre finie, l'Allemagne recommença à mettre son charbon sur le marché et suscita une rude concurrence. Les mines de la Nouvelle-Ecosse périurent. Des troubles entre patrons et ouvriers augmentèrent encore la crise. La province chercha alors à réviser les clauses de son entrée dans la Confédération. Le Gouvernement fédéral nomma alors une Commission, sous la présidence de Sir Andrew Rae Duncan, chargée de s'enquérir de la situation économique des provinces maritimes. Le Rapport Duncan recommanda d'augmenter les subsides annuels, de réduire les taux de transport et d'encourager l'industrie du charbon et de l'acier.
- 80 - DÉVELOPPEMENT POLITIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. - Le Nouveau-Brunswick entra dans la Confédération plus volontiers que la Nouvelle-Ecosse, parce que le peuple eut l'occasion de se prononcer. Comprenant d'abord une Chambre d'Assemblée et un Conseil législatif, le Gouvernement fit disparaître le Conseil en ne remplissant pas les vacances qui survenaient.
Le Nouveau-Brunswick s'est associé à la Nouvelle-Ecosse dans ses réclamations auprès du Gouvernement fédéral. Il a été l'objet du Rapport Duncan et jouit maintenant de subsides plus abondants.
- 90 - LES ÉCOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK. - En 1871, le gouvernement du Nouveau-Brunswick fit voter une loi réglant que l'État n'accorderait plus de subsides qu'aux écoles non confessionnelles. La minorité catholique s'indigna et porta sa cause au Conseil Privé. N'ayant pu obtenir justice, elle s'adressa au Parlement fédéral le priant de demander au Gouverneur le désaveu de cette loi. MacDonald et Cartier reconnurent que les catholiques avaient de réels griefs, mais se demandèrent si, dans le cas, le Gouvernement fédéral pouvait intervenir. Les écoles séparées existaient depuis longtemps en vertu de la coutume; cependant, lors de la Confédération, il n'y avait pas de loi écrite consacrant l'existence officielle de ces écoles. Le Gouvernement se contenta d'exprimer un vœu à l'adresse de la Législature provinciale. C'est cette question qu'on agita beaucoup autour de Cartier et qui lui infligea une dure épreuve sur la fin de sa vie.
- 100 - L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD. - Cette petite province avait d'abord conservé un Conseil législatif avec sa Chambre d'Assemblée. Elle fit disparaître le Conseil en le fondant avec la Chambre. Elle ne possédait pas de système municipal, excepté pour les villes. La Législature provinciale pourvoit directement à l'administration des campagnes et des villages. De fréquents changements sont survenus dans son administration. Depuis quelques années, on a discuté ardemment la façon de procéder au sujet du contrôle des liqueurs alcooliques.

110 - LA PROVINCE DU MANITOBA. - Le premier gouvernement comprenait un Conseil législatif de sept membres et une Assemblée de vingt-quatre représentants. Le Conseil fut aboli en 1876. Parmi les hommes qui ont administré la province depuis son entrée dans la Confédération, on remarque John Norquay, Métis écossais, qui sut encourager la construction des chemins de fer et qui tenta d'obtenir le contrôle des terres publiques. La population, mécontente au sujet du compromis avec le Gouvernement fédéral dans la gérance de ces terres, renversa Norquay et le remplaça par Thomas Greenway. C'est ce dernier qui abolit les écoles séparées en 1890, et bientôt après l'usage du français dans les cours et à la Législature.

120 - LES PROVINCES DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA. - NOUVELLE LEGISLATION SCOLAIRE. - Ces deux provinces soeurs firent de très rapides progrès dus à l'immigration abondante venant des Etats-Unis ou de l'Angleterre. Quand elles obtinrent, en 1897, un gouvernement responsable, Sir Frederic Haulttain remplit la fonction de ministre.

Dans l'Ouest, les pionniers de l'éducation furent les missionnaires. Jusqu'en 1875, la population régissait les écoles à son gré. Une nouvelle loi organisa l'enseignement et donna à la minorité le droit d'établir des écoles confessionnelles. Quand les provinces entrèrent dans la Confédération, en 1905, le problème se posa comme pour le Manitoba. Le Gouvernement vota une loi réglant que la majorité d'une localité serait pourvue d'écoles publiques et que la minorité pourrait se constituer des écoles séparées. L'on permit d'enseigner le français selon le désir des parents. Aux élections de 1929, M. Anderson mit à son programme la neutralité scolaire absolue dans les écoles publiques. Faisant appel aux préjugés de race et de religion, il se hissa au pouvoir et fit passer une loi supprimant non seulement l'enseignement de la religion, mais tous signes religieux, voire même les crucifix. Il obligea les religieux et les religieuses à porter l'habit laïque.

130 - LA COLOMBIE ANGLAISE. - La Colombie Anglaise apparaît comme la plus homogène des provinces de l'Ouest. C'est la province du Dominion qui garde le mieux le caractère et l'aspect anglais. Au début de son gouvernement responsable, il n'existait guère de partis politiques. Chaque ministre jouissait d'une certaine indépendance: s'il perdait la confiance des électeurs, il se retirait sans que, pour cela, ses collègues fussent tenus de démissionner. Mais quand Richard McBride arriva au pouvoir, la politique entra dans les lignes de partis.

LECTURES:

Annuaire du Canada 1921, p. 19: Gouvernement provincial au Canada.

R. P. Egide Roy, O.F.M., La Formation du Régime Scolaire Canadien français, Chap. IV: Les Echecs du Fédéralisme.

Joray & Hourticq, De Québec à Vancouver.

DEVOIRS:

Exposer l'évolution de la politique provinciale en comparant la marche des diverses provinces.

Montrer comment se sont formés les groupes français dans les provinces anglaises et montrer comment ils ont défendu leurs droits de minorités françaises et catholiques.

Discuter la valeur de la Confédération au point de vue de la préservation des droits des minorités, surtout en ce qui regarde l'éducation.

Chapitre IX

Progrès économiques depuis la Confédération.

-Sommaire-

1. - La prospérité du Dominion tarda à prendre son élan. L'abondance des ressources naturelles et des forces hydrauliques dues aux nombreux cours d'eau du pays devait cependant assurer une grande prospérité.
2. - Le Gouvernement se préoccupa de favoriser l'immigration. Il fit venir d'abord des citoyens britanniques et ensuite des groupes divers pris dans l'Europe centrale.
3. - L'agriculture se développa très rapidement dans les Provinces des Prairies très fertiles en blé. On organisa la vente du blé au moyen de coopératives.
4. - L'utilisation du bois pour la fabrication du papier poussa à l'exploitation des forêts qui sont devenues une importante ressource nationale.
5. - La métallurgie se développa au milieu du XIXe s. Les mines riches et nombreuses ont participé au progrès industriel.
6. - L'ère des manufactures commença avec la Confédération. La guerre nous a forcés à diversifier nos productions. Les provinces d'Ontario et de Québec sont devenues les principaux centres manufacturiers.
7. - Les ouvriers travaillant dans les manufactures se sont syndiqués. La principale union ouvrière internationale qui se recrute en notre pays est "Le Congrès du Métier et du Travail". Mais il existe maintenant des syndicats catholiques et nationaux.
8. - La suppression des douanes entre les provinces a facilité le commerce intérieur. Depuis 1896 le Canada a travaillé à la conquête des marchés extérieurs; et depuis 1907, il pratique "la politique des traités de commerce". Un Service de renseignements commerciaux propage notre commerce à l'étranger.
9. - Le voisinage des Etats-Unis a fait peu à peu abandonner les anciens numéraires en cours pour la monnaie décimale consacrée par une loi de 1871. Les Banques se sont développées selon les besoins de la colonisation, et ont fondé de nombreuses succursales.

- 10 - PROGRES GENERAL. - EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES. - Au début de la Confédération, la prospérité ne répondit pas d'abord aux espérances des "Pères". La cause en fut dans le rapide développement de l'Ouest américain qui tirait à lui les immigrants et le commerce. Le Dominion dut attendre jusqu'en 1890 pour prendre son élan économique. Sir Wilfrid Laurier disait: "Si le XIXe siècle a été le siècle des Etats-Unis, le XXe siècle sera celui de Canada".
L'arrivée d'immigrants nombreux permit l'exploitation des ressources naturelles qui sont immenses: forêts, terres cultivables, pêcheries et animaux à fourrure, etc.. La grande étendue d'eau douce au-dessus du niveau de la mer, et dont la descente pouvait fournir une masse énorme d'énergie électrique, allait favoriser le développement des industries. Les capitaux anglais ou américains ne tardèrent pas à mettre en oeuvre les matières premières qui abondaient partout. Mais l'ère des manufactures devait amener aussi les trusts, les monopoles et la spéculation.
- 20 - IMMIGRATION. - Les territoires immenses du Canada ne pouvaient être colonisés et cultivés qu'avec le secours d'une population étrangère. Aussi le Gouvernement se préoccupait-il de favoriser l'immigration. Les compagnies de chemin de fer, désireuses de faire fructifier les terres situées le long des voies ferrées, secondèrent le gouvernement. On commença par attirer des citoyens britanniques. Mais après la guerre du Transvaal, le ministre Sifton, profitant de l'attention attirée sur le Canada par nos troupes de passage en Europe, fit appel aux populations des pays centraux. On vit alors affluer vers les plaines de l'Ouest des Mennonites, des Mormons, des Doekhobors, ainsi qu'un fort groupe de Galliciens qui ne furent d'ailleurs que des "oiseaux de passage". Ces nouveaux venus allaient compliquer les problèmes sociaux du Canada et se refuser longtemps à l'assimilation.

Pendant la guerre le Canada reçut peu d'immigrants. Le Gouvernement se montre aujourd'hui beaucoup plus vigilant et n'accepte que des classes choisies d'immigrés.

- 30 - AGRICULTURE. - L'agriculture se développa subitement dans les Provinces des Prairies où le sol se montra extrêmement fertile en blé. Pour aider au progrès de la culture, le Gouvernement multiplia, à partir de 1886, des fermes expérimentales qui s'occupèrent surtout de trouver des variétés de céréales les plus convenables à la nature de la terre. En 1903, le blé dit "Marquis" assura une riche moisson qui devait s'élever bientôt à des millions de boisseaux.

De telles récoltes ne pouvaient être livrées au commerce sans une organisation spéciale. On construisit des élévateurs à grain servant d'entrepôts. On créa des coopératives diverses pour la vente du blé (wheat pools). En 1904, on jugea même à propos d'instituer une agence centrale sous le nom de "Canadian Cooperative Wheat Producers Limited". L'industrie agricole a joui, jusqu'en ces dernières années, d'une prospérité inouïe. Les minoteries nombreuses, les abattoirs et les salaisons, les beurreries et les fromageries ont encore ajouté à sa production. Mais toutes ces industries ont grandement souffert depuis 1929, alors que la République argentine et la Russie soviétique jetèrent sur le marché une énorme quantité de blé.

- 40 - EXPLOITATION DES FORETS. - PAPIER ET PULPE. - L'industrie du papier s'est introduite au Canada à St-Andrews (Québec) en 1803; mais on fabriquait le papier avec de la paille et des chiffons. Jusqu'en 1860, la pulpe de bois demeura inconnue. En 1866, on installa à Valleyfield une meule à bois, et l'on commença à utiliser la pulpe en vue de la fabrication du papier au moyen de procédés chimiques.

Cette nouvelle utilisation du bois poussa à l'exploitation plus intense de nos forêts. Partout s'ouvrirent des chantiers pour le coupage des billes que l'on transportait facilement en les flottant sur les rivières. Les forêts sont devenues une importante ressource nationale. En outre de la pulpe, elles procurent du bois de sciage qui permet la construction à bon marché, mais aussi malheureusement exposée à l'incendie. Le feu a été en notre pays un des fléaux économiques les plus ruineux.

- 50 - LES MINES ET LES INDUSTRIES SUBSIDIAIRES. - La métallurgie, au Canada, a débuté en 1730 sur les rives du Saint-Maurice. Toutefois l'industrie minière s'est longtemps limitée au charbon, aux minerais de fer ou à la production de la fonte ou du fer forgé. Au milieu de XIXe siècle commença l'exploitation systématique de nos mines. En 1893, on découvrit les mines de nickel à Sudbury; en 1898, les mines d'or au Klondyke; en 1903, les mines d'argent de Cobalt; en 1909, les mines d'or de Porcupine, et plus récemment les mines de cuivre aurifère de Rouyn. L'exploitation de ces mines a plusieurs fois provoqué la construction rapide d'une ville. De même, les chemins de fer ont étendu leur réseau pour servir ces mines et ont ainsi rendu accessibles de vastes territoires.

Le carbon et le fer qui sont comme les "pilliers de l'industrie" ont grandement participé au progrès manufacturier. Pendant que l'Ouest cultivait le blé, les provinces de l'Est lui fournissaient des instruments aratoires. L'abondance du fer et la préparation du ciment ont permis la construction de bâtisses à l'épreuve du feu.

- 60 - MANUFACTURES. - Avec des matières premières très riches et une force motrice économique, le Canada ne pouvait manquer de devenir un pays industriel ou manufacturier. Avant la Confédération, le peuple n'avait guère connu que la petite industrie. La grande industrie s'introduisit vers 1870, alors que dans tout le pays s'inaugurait le système de concentration, résultat des machines à vapeur et de l'utilisation de l'électricité. En même temps s'ouvraient les marchés internationaux.

Le développement des manufactures a été cependant plus lent ici qu'ailleurs, en dépit des tarifs protecteurs qui cherchèrent à protéger les fabricants. Le véritable élan ne date que de 1900. La guerre a exercé une influence profonde sur nos industries. Elle les a forcées à diversifier leurs productions et à fabriquer au pays nombre d'articles jusqu'alors importés. Ontario et Québec sont les deux plus importantes provinces manufacturières. Elles doivent cet avantage à leurs ressources de forces hydrauliques et au voisinage des grands marchés américains.

- 70 - LE MOUVEMENT OUVRIER. - SYNDICATS. - L'essor industriel suscita une augmentation de la population urbaine. Les ouvriers, devenus plus nombreux dans les villes, songèrent à s'organiser afin de se protéger contre les abus possibles des patrons. Ils s'enrôlèrent dans des associations ouvrières dont la plupart sont les filiales d'organisations internationales. Les premières nous vinrent de la Grande-Bre-

tagne, comme "la Société Fédérative des Mécaniciens", qui prit plus tard le nom "d'Association Internationale des Machinistes". Mais la principale union internationale ouvrière a son chef-lieu aux Etats-Unis: "Le Congrès du Métier et du Travail". Cependant, en 1873, les ouvriers canadiens se groupèrent dans une société nationale sous le nom d'"Union Canadienne du Métier et du Travail" qui s'est transformée dans la suite en "Congrès des Métiers et du Travail du Canada". Récemment certains mécontents de la direction du Congrès se séparèrent et formèrent "One big Union".

Dans la province de Québec existèrent, de bonne heure, quelques associations indépendantes qui acceptèrent des aumôniers et voulurent mettre en pratique la doctrine exposée par le pape Léon XIII dans son encyclique sur "la Situation des classes ouvrières". En 1921 se forma la "Fédération des Ouvriers catholiques du Canada". Les "Semaines sociales" étudient chaque année les grands principes de la sociologie catholique et fournissent aux syndicats une application de la doctrine catholique au mouvement national.

Le Canada a donné son adhésion à l'organisation nationale du Travail créée par la Société des Nations. Un de ses représentants assiste, chaque année, à la conférence de Genève. Notre Gouvernement possède même un siège au Bureau international du Travail qui est le secrétariat de la Conférence annuelle.

80 - LE COMMERCE. - La Confédération, en supprimant les barrières douanières entre les diverses provinces, devait faciliter le commerce intérieur. La rupture du Traité de réciprocité avec les Etats-Unis, en 1866, aida notre indépendance économique, parce qu'elle nous força à acheter en notre pays les produits qui jusqu'alors nous venaient de la république voisine. A partir de 1896, notre gouvernement parut partir à la conquête des marchés extérieurs. Sir Wilfrid Laurier préconisa la préférence impériale afin d'activer nos échanges avec la Grande-Bretagne. On chercha partout de nouvelles ouvertures. La Convention de 1907-1909 nous mit en relations avec la Belgique, la Hollande et l'Italie. A cette date fut inaugurée la "politique des traités de commerce" permettant d'arrêter un tarif intermédiaire selon les concessions obtenues des autres pays. Aujourd'hui la lutte se poursuit entre les partisans du libre-échange et ceux du protectionisme.

Un service de renseignements commerciaux dirigé par le Ministère du Commerce propage et protège le commerce canadien à l'étranger. Des Commissaires du Commerce renseignent l'Office Central d'Ottawa qui publie un Bulletin d'informations et de conseils relatifs au commerce.

90 - MONNAIE ET BANQUES. - Au début de la Confédération, la monnaie française (le franc ou la livre) continua à circuler au Canada ainsi que la piastre espagnole qui rivalisaient avec le shilling anglais. Cependant les négociations avec les Etats-Unis, où le dollar était la monnaie courante, familiarisèrent les Canadiens avec cette monnaie. En 1853, notre Gouvernement avait déjà adopté le dollar comme unité monétaire tout en reconnaissant les autres numéraires. Une loi de 1871 étendit à toute la Puissance la monnaie décimale. La base du système monétaire demeure le papier-monnaie émis par le Gouvernement fédéral. Il y a peu d'or qui circule et la frappe des pièces d'or remonte à 1908 seulement, alors que fut établi à Ottawa l'Hôtel de la Monnaie.

Les banques commencèrent à se populariser et à prospérer après la guerre de 1812, quand fut retirée de la circulation la monnaie créée par la loi militaire. Le peuple sentit alors l'utilité des organisations bancaires. Leur développement demeure intimement lié au progrès du commerce d'exportation. A mesure que s'étendait la colonisation, les banques ouvrirent de nombreuses succursales, se prêtant ainsi aux besoins du pays sans multiplier les institutions elles-mêmes.

LECTURES:

Annuaire Statistique du Canada.

A. Lorbert, Le Canada (Monographie économique).

M. Henri Laureys, La Conquête des Marchés Extérieurs.

DEVOIRS:

Exposer les différents aspects économiques du Canada.

Jusqu'à quel point les Pères de la Confédération ont-ils vu se réaliser leur rêve de prospérité économique dans le Dominion?

Discuter la véracité de la parole prononcée par Sir Wilfrid Laurier: "Si le XIXe siècle a été le siècle des Etats-Unis, le XXe siècle sera celui du Canada."

Chapitre X

Progrès intellectuels depuis la Confédération.

-Sommaire-

1. - La conscience nationale, qui se développa avec la Confédération, provoqua un réveil littéraire. En 1900, nouvel élan dans la production littéraire avec un fort accent de régionalisme.
2. - Les sociétés littéraires, telles que la Société Royale du Canada et la Société du Parler français, ainsi que les bibliothèques contribuèrent au progrès intellectuel de la population.
3. - L'histoire a été le genre littéraire le plus cultivé depuis la Confédération. Nos historiens montrèrent de réelles aptitudes, s'ils manquèrent trop souvent de méthode scientifique.
4. - Le roman s'inspira beaucoup de l'histoire et des problèmes nationaux. Les chroniqueurs traduisirent les idées et les couleurs de leur époque. Louis Fréchette, auteur de la Légende d'un peuple, est considéré comme notre poète national. La nouvelle génération (Nelligan, Lozeau, Ferland) cherche à produire une poésie plus originale et plus personnelle.
5. - Nos orateurs politiques ont été Cartier, Mercier, Chapleau et Laurier. Dans la chaire ont brillé les abbés Humes et Bourassa, ainsi que Mgr Antoine Racine, Mgr Paul-Eugène Roy, Mgr Paul Bruchési, Mgr Georges Gauthier. M. Thomas Chapais, M. Paul Tardivel, M. Henri Bourassa et M. Jules Dorion se sont illustrés dans le journalisme.
6. - Le progrès des sciences a été lent. Depuis 1880, on fait des recherches scientifiques basées sur l'expérimentation. Plusieurs sociétés contribuent aujourd'hui à l'avancement des sciences.
7. - La littérature canadienne-anglaise a produit plus de poésies que de romans. Les écrivains ont surtout excellé en histoire dans des ouvrages de collaboration. Ils ont aussi publié d'intéressantes biographies et des études sur notre histoire politique.
8. - Les beaux-arts ont prospéré avec l'aide des écoles et des musées ainsi que des Sociétés. L'architecture a produit surtout des églises de style gothique et de style roman; la sculpture s'est restreinte à la statuaire; la peinture a réussi dans le paysage; la musique a fourni plus de virtuoses que de compositeurs. Les beaux-arts ont pourtant été marqués d'une empreinte nationale.

- 10 - REVEIL LITTERAIRE DE 1860. - RENOUVEAU DE 1909. - NATIONALISATION. - Avec la Confédération, le peuple canadien prit conscience de lui-même et sentit naître un patriotisme plus ardent. Les écrivains devinrent soucieux de faire connaître leur pays à l'étranger. Les journaux et les revues se multiplièrent, si tous ne vécurent pas toujours très longtemps. La littérature prit son essor définitif. Cependant, elle demeura "moins l'expression de la vie du peuple que son ornement".

Au début du XXe siècle, il y eut un renouveau qui se fit sentir par suite d'un contact plus intime avec la littérature de France. Nombre de conférenciers français vinrent au pays et plusieurs occupèrent les chaires de nos Universités. Des étudiants canadiens allèrent parfaire leurs études littéraires à Paris. La critique littéraire, par la plume autorisée de M. l'abbé Camille Roy et de M. Henri d'Arles, aida nos jeunes écrivains. Le prix d'Action Intellectuelle, fondé par l'Association Canadienne de la Jeunesse Catholique, et le prix David, fourni par le Gouvernement provincial, récompensèrent les efforts, alors que l'Académie française décernait elle-même des couronnes à nos meilleurs auteurs.

Vers 1900, un mouvement littéraire poussa vers la nationalisation de notre littérature par l'exploitation plus abondante et plus profonde de la "matière canadienne". D'aucuns ne voyaient d'avenir pour nos lettres que dans le régionalisme.

On voulut s'affranchir de la tutelle de la France et cultiver une littérature personnelle, originale et nationale. Aujourd'hui, un groupe tend à rendre notre littérature "universelle par le fond, mais canadienne par la forme".

- 20 - SOCIÉTÉS ET BIBLIOTHÈQUES. - Certaines organisations favorisèrent tout spécialement le développement littéraire et scientifique. En 1881, le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada, assisté de son épouse la princesse Louise, fille de la reine Victoria, fonda La Société Royale du Canada dont le but est "d'encourager les études et investigations scientifiques et littéraires". Elle comprend cinq sections, dont une de littérature canadienne-française. Cette société, subventionnée par le Gouvernement fédéral, tient des réunions annuelles et publie en volume le procès verbal de ses séances. A Québec, la Société du Parler français, fondée en 1902, stimula l'étude des particularités de notre langue, par la publication d'un Bulletin et d'un Glossaire. Un important congrès de la langue française se tint à Québec en 1912. A Montréal, une Ecole littéraire réunit les poètes partisans de la poésie intérieure et psychologique. L'Ecole du Terroir de Québec cherche à faire connaître et aimer les choses de chez nous par des publications littéraires.

Les bibliothèques se répandirent dans tout le pays. Les Législatures elles-mêmes donnèrent l'exemple et ouvrirent de larges et riches bibliothèques. Le riche Carnegie institua plus de cent bibliothèques à travers le Dominion. Les Messieurs de Saint-Sulpice créèrent à Montréal une importante bibliothèque qui est devenue un foyer de vie intellectuelle.

- 30 - L'HISTOIRE. - Garneau et Ferland ne pouvaient manquer d'avoir des imitateurs. Les Canadiens montrèrent un goût prononcé et de réels talents pour les études historiques; malheureusement ils n'eurent pas toujours une suffisante formation scientifique. Le Gouvernement aida lui-même les recherches historiques en fondant, en 1872, les Archives nationales à Ottawa. De nombreux chercheurs dressèrent des inventaires bibliographiques et firent de très riches collections de documents. D'aucuns s'adonnèrent à des travaux de patience héroïque, comme l'abbé Tanguay qui composa un dictionnaire généalogique des familles canadiennes.

En général, nos écrivains préférèrent aborder l'histoire par parties. Antoine Gérin-Lajoie écrivit "Dix Ans d'histoire au Canada"; Monseigneur Auguste Gosselin "L'histoire de l'instruction au Canada sous le régime français". Nos historiens publièrent de fort intéressantes biographies telles que "Montcalm et Lévis" par l'abbé Casgrain, "Papineau et son temps, Lafontaine et son temps, Cartier et son temps", par Alfred DeCelles. Aujourd'hui, les deux principaux historiens qui travaillent à ressusciter le passé sont M. Thomas Chapais qui a écrit "Jean Talon" et "Montcalm", et qui poursuit la publication d'un Cours d'Histoire du Canada faisant suite aux cours de l'abbé Ferland, et M. l'abbé Lionel Groulx qui s'attache à l'étude des phases essentielles de notre histoire. Un dictionnaire d'histoire du Canada publié par le Père Lejeune, O. M. I., facilitera encore la connaissance de nos Annales.

- 40 - ROMAN ET POÉSIE. - Nos romanciers et nos nouvellistes ont aimé, comme nos poètes, à puiser dans notre histoire nationale. Laure Conan évoqua les prouesses de Lambert Closse dans son roman "L'Oublié". Adjutor Rivard a pénétré au cœur de la vie paysanne par ses tableaux d'un art consommé: Les Gens de chez nous. Les auteurs de romans contemporains paraissent aimer l'exposé des problèmes nationaux, comme l'abbé Groulx dans "L'Appel de la Race" et le Père Adélard Dugré, S.J., dans "La Campagne canadienne". Ces sujets attirent de plus en plus les jeunes romanciers qui cherchent à mettre en valeur l'âme de la race par des études des mœurs canadiennes, dont Louis Hémon a donné un magnifique exemple par "Maria Chapdelaine".

Plus d'un chroniqueur, tels Faucher de St-Maurice et Arthur Buies qui faillirent être des géographes, a ébauché des peintures de la vie canadienne.

En poésie, Louis Fréchette est considéré comme un poète national. Il hérita des sentiments patriotiques d'Octave Crémazie, mais il le dépassa en sens artistique. Il sut introduire dans la poésie canadienne "la richesse plastique et la variété rythmique du romantisme" (L. Gilet). Son œuvre principale demeure "La Légende d'un Peuple", épopée moderne, plus éloquente que proprement poétique, qui évoque, non sans émotion les grands faits et les grandes figures de notre histoire. A la suite de Fréchette, viennent Pamphile Lemay, Adolphe Poisson et Nérée Beauchemin. Vers 1895, une nouvelle génération succéda aux fervents du romantisme français. Elle eut l'ambition de développer son originalité et sa personnalité. Elle comprenait deux groupes de poètes: les uns voulaient d'abord exprimer leur âme (Emile Nelligan, Albert Lozeau); les autres cherchaient à traduire le monde extérieur. Parmi ceux-là, Albert Ferland a chanté la forêt dans la quelle il voyait "la poésie des ruines", les arbres lui apparaissant comme "les seuls témoins vivants des anciennes gloires".

50 - ELOQUENCE ET JOURNALISME. - La vie politique qui devint plus large après la Confédération favorisa le développement de l'éloquence politique et du journalisme. Sir Georges-Etienne Cartier pratiqua l'éloquence un peu à la manière anglaise, tirant toute sa force de persuasion des faits et des chiffres. Il lui manqua, ainsi qu'à plusieurs de ses successeurs, une véritable culture littéraire qui lui eût permis de mettre plus d'art dans l'expression de sa pensée. Honoré Mercier fut plus séduisant. Chapleau, "le plus populaire interprète de la race", brilla par ses qualités extérieures, mais versa trop souvent dans la déclamation. Sir Wilfrid Laurier apparaît comme le plus parfait de nos orateurs parlementaires. La diplomatie de son éloquence lui servit grandement dans son action politique.

L'éloquence de la chaire fut illustrée par l'abbé Jean Holmes et l'abbé Napoléon Bourassa qui se firent remarquer autant par leurs conférences que par leurs sermons. On remarque encore Mgr Antoine Racine, Mgr Paul-Eugène Roy, Mgr Paul Bruchési, Mgr Georges Gauthier.

À côté des journaux genre américain se multiplièrent les journaux à idées qui sont non seulement l'écho de l'opinion publique mais encore des guides autorisés. M. Thomas Chapais débuta dans le "Courrier" de Québec et Paul Tardivel rédigea longtemps "La Vérité" avec une ardeur et un talent qui le firent surnommer "le Veilleur du Canada". M. Henri Bourassa, orateur autant que journaliste, a formulé dans *Héroux* Le Devoir la doctrine du nationalisme en politique, tout en adhérant aux institutions britanniques. M. Jules Dorion a été l'apôtre de l'action sociale à Québec.

60 - LES SCIENCES. - En 1867, on se contentait encore au Canada de l'observation et de la documentation. Les laboratoires n'existaient guère et nos Universités n'avaient pas inauguré les travaux pratiques. Vers 1880, s'introduisirent un peu partout les recherches scientifiques basées sur l'expérimentation. Les universités commencèrent à se pourvoir d'un outillage moderne et modifièrent leurs méthodes. Plusieurs sociétés se fondèrent pour encourager le progrès des sciences. L'Institut Royal Canadien, déjà créé en 1849, exerça une influence plus efficace. La Société Royale avait sa section scientifique. Un Conseil National de Recherches, soutenu par le Gouvernement fédéral, travailla à favoriser l'utilisation des ressources naturelles du Canada.

70 - LITTÉRATURE CANADIENNE-ANGLAISE. - Depuis la réunion des provinces, l'histoire de la littérature canadienne-anglaise a traversé trois phases: Le "Groupe de la Confédération", dont les origines remontent à 1840, se signale par un effort de bonne entente entre les deux races. Le "Groupe des Soixante" (1880-1900) montre encore plus d'activité et produit des œuvres d'une teinte vraiment nationale. Enfin l'époque contemporaine est marquée d'un renouveau semblable à celui de la littérature française dans Québec.

a) Roman et poésie. - Les écrivains anglo-canadiens ont cultivé moins le roman que la poésie. Cependant il importe de retenir le romancier William Kirby, l'auteur de "The Golden Dog", fiction qui s'inspire de l'histoire, aux dernières années du régime français; Gilbert Parker, aux tendances plutôt morales, Charles G. D. Roberts appelé "le Doyen des auteurs canadiens", etc.

En poésie, Charles Nair est apparu comme "le précurseur de l'école de la nature". William Henry Drummond a voulu réaliser une poésie populaire en imitant le parler des paysans. Son poème "The Habitant" révèle plus d'ingéniosité que de bon goût. Pauline Johnson, fille d'un chef indien et d'une mère anglaise, chanta les gloires de sa race. Archibald Lampman "le poète de la nature", Albert Durrant Watson et Marjorie Pickthall passent comme les meilleurs parmi les contemporains.

b) Histoire. - Les auteurs anglo-canadiens se sont surtout appliqués aux ouvrages de collaboration. Canada and its Provinces, édité par Shortt et Doughty, couvre toute l'histoire du Canada et l'histoire de chacune des provinces. Chronicles of Canada, publiées par Wrong et Langton, présentent l'histoire par époques et s'attachent plus aux événements qu'aux hommes. "The Makers of Canada", au contraire, offre une série de biographies de nos principaux hommes politiques. Nombre d'autres vies ont été écrites: celle de Sir Georges-Etienne Cartier par John Boyd, celle de Sir John Macdonald par Stewart Wallace et celle de Sir Wilfrid Laurier par O. D. Shelton. Aujourd'hui les historiens semblent attirés par notre évolution politique. W. P. M. Kennedy a publié The Constitution of Canada, Egerton et Grand, Canadian Constitutional Development, Sir Robert Borden, Canadian Constitutional Studies et Canada in the Commonwealth.

80 - LES BEAUX-ARTS. - a) Ecoles et musées. - La Confédération ouvre une ère nouvelle en ce qui regarde les beaux-arts au Canada. Le développement de la conscience nationale a stimulé aussi bien les arts que la littérature. On a vu s'ouvrir nombre d'écoles et de musées. En 1867, s'organisa la Société des Artistes canadiens à Montréal en même temps que naissait une société semblable à Toronto. Le Marquis de Lorne fonda l'Académie Royale des Arts et institua une Galerie Nationale qui est

dans le "Royal Museum" d'Ottawa. Le Gouvernement fédéral établi, en 1907, un Comité Consultatif des Arts qui administre le Musée National. Plusieurs écoles des beaux-arts reçoivent, aujourd'hui, de jeunes artistes dont plusieurs vont parfaire leurs études à Londres ou à Paris.

b) Architecture. - L'augmentation de la population et la naissance des villes a nécessité de nombreuses constructions de tous genres. Le peuple eut à cœur de construire de beaux palais législatifs: celui d'Ottawa, oeuvre de l'architecte Thomas Tuller, est d'un beau gothique anglais; celui de Québec, oeuvre d'Eugène Taché, est de style Renaissance française. A côté des banques aux colonnades majestueuses, se dressent des hôtels de grand luxe dont quelques-uns ne manquent pas de caractère; comme le Château Frontenac à Québec, conçu par Maxwell dans l'esprit du XVI^e siècle.

Les Anglo-canadiens ont érigé des églises parfois très riches en imitant le gothique d'Angleterre, telle la cathédrale St-James de Montréal. Les Canadiens français ont multiplié les églises en un style souvent "fantaisiste" qui sacrifie trop au trompe-l'oeil (O. Maurault). Aux XVII^e et XVIII^e siècles avaient régné les basiliques jésuites ou sulpiciennes; au XIX^e, on ne put résister à l'impression du style anglais et on adopta le gothique flamboyant; le XX^e commence à édifier des églises romanes.

c) Sculpture. - En cette dernière époque, les architectes utilisèrent peu la sculpture décorative dans les constructions. Ils se contentèrent de moulages en plâtre ou en ciment. Les sculpteurs déployèrent leurs talents dans la statuaire historique plus que religieuse. Philippe Hébert nous donna le monument de Maisonneuve, celui d'Edouard VII, de Mgr de Laval, etc... Walter Ellward sculpta le Mémorial d'Edouard VII, à Toronto. Alfred Laliberté, moins véhément que les deux qui précèdent, est l'auteur de Dollard des Ormeaux sur le Parc Lafontaine. George Hill fit le monument de Cartier qui se dresse au Parc du Mont-Royal. Henri Hébert excelle dans les bustes et les statuettes.

d) Peinture. - A l'Exposition de l'Empire Britannique, les critiques d'art à Londres saluèrent "l'éclosion d'une nouvelle école de paysagistes vraiment canadienne". Ils remarquèrent que nos artistes, fort bien doués mais parfois dépourvus de technique, ont présenté des toiles "qui reflètent superbement leur jeune pays, la subtilité de ses neiges hiémales, la rigueur de sa température, la splendeur de ses couleurs automnales, tout cela vu à travers leur tempérament qui s'inspire surtout de la jeune école française" (The Daily Chronicle). A la vérité, nos peintres ont mieux réussi dans le paysage que dans le portrait. Maurice Cullin, qui a signé la "Rivière Cachée", n'a de rival dans le paysage d'hiver que Clarence Gagnon. Suzor-Côté, plus hardi, triomphe à peindre la figure humaine (Tête de Vieux Canadien). Robert Harris a fait le tableau bien connu "Les Pères de la Confédération". Franchère, St-Charles, Delfosse et Leduc ont garni les corridors de nos Palais législatifs avec les plus nobles figures de nos hommes d'Etat. Aujourd'hui, quelques Anglo-Canadiens, le "Groupe des Sept", qui se nomment "les rebelles", cherchent de nouveaux moyens d'expression.

e) Musique. - Le folklore canadien a été encore plus une richesse de moeurs qu'un art proprement dit. La musique a produit jusqu'ici plus de virtuoses que de compositeurs. Cependant Guillaume Couture a composé l'oratorio "Jean le Précurseur", et Alexis Contant, l'oratorio "Caïn". Calixa Lavallée reste célèbre surtout parce qu'il a composé notre hymne national "O Canada" sur des paroles de A. B. Routhier. *Inde Albany*

Les Anglo-canadiens ont formé beaucoup de sociétés musicales. Les Canadiens français constituent de nombreuses chorales d'églises dont quelques-unes ne sont pas sans mérites.

LECTURES:

Charlemagne Bracq, L'Evolution du Canada français, ch. XIX, XX, XXI et XXII.

L'Encyclopédie de la Jeunesse (éd. can.), t. onze, p. 4282.

Revue Trimestrielle Canadienne, sept. 1931, Les Vedettes de notre Musique, par Dr J.-Eugène Lapierre.

DEVOIRS:

Montrer en quoi la Confédération a pu influencer le développement de notre littérature nationale.

Essayer d'établir le degré actuel d'avancement des beaux-arts au Canada.

Jusqu'à quel point notre caractère national a-t-il pénétré les lettres et les arts au Canada?

Chapitre XI

Progrès religieux depuis la Confédération.

-Sommaire-

1. - Depuis la Confédération, l'Eglise catholique se développa dans la paix et la liberté et parvint à une organisation définitive.
2. - L'Eglise multiplia ses provinces ecclésiastiques et ses évêchés selon les besoins de la population du Canada toujours croissante.
3. - A l'intérieur du Dominion, les missions auprès des Indiens se multiplièrent et prospérèrent. Les Pères Oblats ont été les évangélisateurs de l'Ouest canadien.
4. - Avant la Confédération, quelques prêtres canadiens partirent pour les pays infidèles. Depuis, les Missions étrangères se sont organisées et deux Séminaires ont été fondés.
5. - Si, dans les provinces anglaises, les corporations paroissiales et diocésaines sont soumises aux Législatures, dans la province de Québec, les curés jouissent d'une grande liberté pour l'administration spirituelle et temporelle de leur paroisse.
6. - Le protestantisme au Canada a pris une tournure de plus en plus nationale. Les Méthodistes, les Presbytériens et les Anglicans sont les trois sectes qui comprennent le plus d'adhérents et qui exercent la plus grande influence sur la formation de la société anglaise.
7. - Après d'assez longues tractations, les Méthodistes, les Presbytériens et les Congrégationalistes en sont venus à former "l'Eglise Unie du Canada", société reconnue par la Législature fédérale en 1925.

- 10 - DEVELOPPEMENT GENERAL DE L'EGLISE. - Grâce à la paix et à la liberté dont jouit l'Eglise au Canada, elle a pu se développer et parfaire son organisation extérieure. A l'occasion de la visite de Mgr Merry del Val, le pape Léon XIII établit, en 1899, une délégation apostolique en permanence. Ce poste fut successivement occupé par Mgr Diomede Falconio (1899-1902), Mgr Donato Sbaretti (1902-1910), Mgr Pellegrino-Francesco Stagni (1910-1918), Mgr Pietro di Maria (1918-1927), Mgr Andrea Cassulo (1927-...). Depuis 1908, l'Eglise du Canada ne relève plus de la Propagande comme les pays de missions, mais elle a pris rang parmi les églises définitivement constituées. Le Saint-Siège l'a même honorée en ouvrant le Sacré-Collège à trois de ses évêques. Son activité ne cesse de s'affirmer. En 1868, 350 jeunes Canadiens français portaient pour aller défendre le pape Pie IX spolié dans ses domaines par le roi du Piémont. Le Concile plénier de Québec (1909) a marqué un nouveau pas dans la voie du progrès, en favorisant l'action commune des évêques et une discipline plus uniforme dans les divers diocèses. Le Congrès Eucharistique de Montréal (1910) fut une incomparable manifestation de foi devant tout l'univers catholique.
- 20 - EXTENSION DE L'EGLISE. - En 1872, l'Eglise canadienne ne comprenait que 11 diocèses et un vicariat apostolique. A mesure que croissait la population, les diocèses se sont créés et les évêques se sont multipliés. Aujourd'hui, l'Eglise du Canada comprend 10 provinces ecclésiastiques: Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Kingston, Halifax, Saint-Boniface, Edmonton, Vancouver, Régina, Winnipeg, et le diocèse national des Ruthènes. "La population catholique du pays, en 1930, est de 3,780,500, répartie en 38 diocèses qui embrassent 4,070 paroisses ou missions et 4,800 prêtres séculiers, 1,620 Religieux, 5 Universités, 42 Séminaires ou Collèges classiques, 51 Instituts d'hommes et 108 de femmes" (Dict. du Canada).
- 30 - MISSIONS A L'INTERIEUR DU DOMINION. - Le Canada offre encore un vaste champ aux missionnaires désireux de conquérir des âmes à la foi catholique. Avant la Confédération, des missions avaient été ouvertes dans toutes les parties du pays où demeurent encore des réserves d'Indiens. Les progrès de l'Eglise et le nombre toujours croissant des vocations ecclésiastiques permirent d'organiser ces missions et de les établir sur une base solide.
- Dans le Nord-Est et sur les rives de la baie d'Hudson, les Pères Eudistes se dévouèrent à l'évangélisation des Esquimaux. Sur les bords du lac Huron, les Jéuites continuèrent le travail si glorieusement commencé par les saints Martyrs

canadiens. Mais les missions les plus importantes sont celles des pères Oblats dans l'Ouest canadien. Avec l'aide de frères convers et de religieuses, ils ont écrit une incomparable "épopée blanche". Plusieurs d'entre eux eurent, par une vie toute de sacrifices, "le mérite du martyr, sans en avoir la gloire" (Pie IX). Tous les missionnaires qui ont évangélisé l'Ouest étaient des Français ou des Canadiens français.

- 40 - MISSIONS ETRANGERES. - Jusqu'en 1840, l'effort missionnaire des Canadiens s'était borné à leur vaste pays. Mais, après cette date, ils commencèrent à regarder par delà la frontière et à courir vers les régions infidèles. Ils se mêlèrent d'abord aux missionnaires que la France envoyait de par le monde et entrèrent dans leurs Sociétés. Mais peu à peu des organisations nationales s'établirent au pays. A côté des Ordres religieux s'ouvrit un premier Séminaire de Missions à Toronto. En 1921, les évêques de la province de Québec jetèrent les bases d'une Société des Missions Etrangères et fondèrent le Séminaire Saint-François-Xavier, au Pont-Viau. Quelques années plus tard, Rome accordait à cette Société la Mandchourie comme champ d'apostolat. Des Semaines missionnaires tenues à Joliette et à Montréal ont encore activé le mouvement vers les missions.
- 50 - LA PAROISSE. - Dans les provinces anglaises, l'Eglise demeure complètement séparée de l'Etat, et les corporations paroissiales sont soumises aux réglementations de la Législature. Dans la province de Québec, l'Evêque du diocèse jouit de la plus entière liberté pour l'érection et la conduite des paroisses. Au point de vue religieux, le curé administre la paroisse; au point de vue temporel, le Conseil de fabrique, composé du curé, qui occupe de droit la présidence, et des marguilliers élus par les paroissiens, constitue une corporation légale ayant une personnalité juridique. L'Etat reconnaît au curé le droit à la dîme que doivent payer tous les catholiques pratiquants. Le curé tient lui-même les registres civils et a le droit officiel de présider au mariage. La vitalité de la paroisse explique, pour une large part, l'esprit de foi et la piété des Canadiens français.
- 60 - LE PROTESTANTISME. - Le protestantisme tient dans la formation de la société anglaise du Canada presque une aussi large place que le catholicisme dans le caractère des Canadiens français. Depuis la Confédération, les sectes protestantes ont pris une tournure de plus en plus nationale, et se sont détachées des Eglises-mères de l'Angleterre. La conscience de leur plus grande autonomie les a portées à une vie plus personnelle. Elles ont développé en elles-mêmes un esprit de prosélytisme et ont organisé des missions.
- Trois sectes ont particulièrement prospéré au Canada. Les Méthodistes, qui ont leur quartier général dans l'Ontario, sont aujourd'hui les plus nombreux. Ils ont le sentiment très vif de leur qualité d'Anglais et de protestants, avec "la conviction de suprématie nécessaire de leur race et de l'indiscutable supériorité de leur religion" (Siegfried). Les Presbytériens viennent en second quant au nombre et se trouvent dans les provinces maritimes et dans le Manitoba. Depuis 1875, ils sont parvenus à une certaine union extérieure après une entente sur les points essentiels de la doctrine. Les Anglicans, répandus dans la province de Québec et la Colombie Anglaise, se recrutent surtout dans la haute classe. En 1874, ils ont pu amener à leur Synode leurs coreligionnaires des provinces maritimes jusqu'alors restés à l'écart. La "Société des Missions Domestiques et Etrangères" entretient aujourd'hui des missionnaires au Japon, en Chine, en Afrique et dans les Indes.
- 70 - L'EGLISE-UNIE. - Dès 1902, des tractations avaient été commencées en vue d'amener à une union au moins extérieure les Méthodistes, les Presbytériens et les Congrégationalistes. En 1915, on parvint à établir une certaine base d'union. La Grande Guerre, qui força un rapprochement de toutes les sectes protestantes, favorisa le mouvement qui s'accrut beaucoup après l'armistice. Enfin en 1925, les protestants purent présenter un projet de loi devant constituer "l'Eglise-Unie du Canada".

LECTURES:

R.P. Alexis de Barbézieux, O.M.Cap., Le Catholicisme au Canada. - Mgr Landrieux, La Paroisse canadienne.

Compte rendu des Semaines missionnaires de Joliette et de Montréal.

André Siegfried, Le Canada, les deux races, Chap. VIII, le Protestantisme.

DEVOIRS:

Montrer comment l'Eglise catholique a définitivement établi ses cadres depuis la Confédération.

Exposer comment la paroisse constitue encore, en la province de Québec, la meilleure sauvegarde religieuse et nationale.

Démontrer que le catholicisme et le protestantisme ont caractérisé diversement les deux races qui habitent le Canada.

Chapitre XII

Le Statut actuel du Canada.

N.B. - Ce chapitre, qui doit être rédigé avec l'assistance de personnes versées dans le droit constitutionnel, ne paraîtra que dans l'édition imprimée. Il ne sera d'ailleurs que l'application du Rapport Balfour (cf. p. 87) à la Constitution du Canada.

PERIODE DE LA CONFEDERATION

Evénements	L'Acte de Fédération A.A.B.N.	{ Caractère plutôt démocratique. Gouverneur : rôle réduit. Sénat contrôle les lois. Communes font les lois. Cabinet gouverne.	
		Deux phases { 1o-Organisation, 1867-1896. 2o-Progrès, 1896-....	
		Politiques	Entrée des provinces dans la Confédération. (Résistance des Métis (1869-85) - Question des Ecoles. Politique du "Canada d'abord" (1871). Politique "Nationale" (1879). Construction du Transcontinental (1886). Renouveau impérialiste (Conférences coloniales, - impériales, - Rapport Balfour). Tarif préférentiel (1898). Guerre contre les Boers. Loi navale. Projet de Réciprocité (1911). Participation à la Grande Guerre (1914). Canada dans S. D. N. (1919). Réorganisation des partis politiques. - Progressistes. Incident Byng (1926). Crise économique (1929-....)
			Economiques { Exploitation des ressources naturelles: { Forêts: papier, pulpe. Mines. Manufactures. - Syndicats { internationaux Pouvoirs d'eau. nationaux et catholiques. Conquête des marchés extérieurs.
			Intellectuels { Réveil littéraire. Nationalisation. Sociétés et Bibliothèques. Genres littéraires { Histoire. Roman et poésie. Journalisme et éloquence. Beaux-arts { Ecoles et musées. Effort de nationalisation.
			Religieux { Eglise définitivement organisée. Missions intérieures chez les Indiens. Missions étrangères. - Deux Séminaires. Paroisse, sauvegarde de la foi. Protestantisme { Méthodistes. Presbytériens. Anglicans. Eglise-Unie du Canada.

APPENDICE

TABEAU SYNCHRONIQUE

Régime militaire (1760-1764)

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1760. Etablissement du Régime militaire.		
1763. Mai - Pontiac soulève les sauvages.	1763. Traité de Paris : le Canada et les Indes à la G.-B.	
7 oct. - Proclamation du Gouv. civil.		

Gouvernement civil (1764-1774)

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1764. Fondation de la Gazette de Québec.		1765. L'Acte du Timbre.
		1767. Droits sur le thé importé en Amérique.
	1768. 1er voyage de Cook en Nouv.-Zélande et en Australie.	
	1772. Voyage de Cook en Nouv.-Calédonie.	1770. "Massacre de Boston".
1773. Confiscation des biens des Jésuites.		1773. Boston "Tea Party".

Acte de Québec (1774-1791)

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1774. Acte de Québec.		1774. Congrès à Philadelphie.
1775. Invasion du Canada par les Américains.		1775. Révolution Américaine.
1776. Retraite des Américains.	1776. Voyage de Cook aux îles Sandwich.	1776. Déclaration d'Indépendance.
1778. Exploration du cap. Jas. Cook.	1778. 1ère guerre des Mah-rattes.	1778. Alliance franco-américaine.
		1781. Adoption des Articles de la Confédération.
1783. Cession du sud des Grands Lacs. Immigration des Loyalistes. Organisation de Cie du N.-O.		1783. Traité de Versailles: Indépendance reconnue.
1784. Le N.-B. et l'île du Cap-Breton se séparent de la N.-E.		

II

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1788. Mgr Hubert, 9e évêque de Québec.		1787. La Convention constitutionnelle se réunit à Philadelphie.
1789. Voyage de Mackenzie.	1789. Révolution française.	1789. Washington, président des E.-U.

Gouvernement représentatif (1791-1840).

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1791. Canada divisé en deux provinces. Service postal entre le Canada et les E.-U. Voyage de Vancouver.		1793. Jefferson fonde le parti républicain démocrate.
1796. Toronto capitale du H.-C.	1796. Ligue des Irlandais Unis.	1794. Traité de commerce (Jay).
	1797. Victoire des Anglais (Nelson) au cap St-Vincent, sur les Espagnols.	
	1799. Royaume de Mysore détruit par les Anglais.	1798-1800. Difficultés avec la France au sujet du traité de Jay. Préparatifs de guerre.
	1800. Les députés irlandais admis au Parlement de Londres (les catholiques toujours exclus). 25 sept.-Prise de l'île de Malte.	1799. Défaite du parti fédéraliste. Washington capitale.
1801. Institution Royale.		1801-1805. Guerre avec les Etats barbaresques.
1803. Esclavage déclaré illégal dans le B.-C.		1803. Achat de la Louisiane.
1805. Fondation du "Mercury"	1805. L'Angleterre, grâce à ses flottes, échappe à l'invasion de Napoléon. La traite des noirs est proscrite.	
1806. Fondation du "Canadien".	1806. Mort de Pitt et de Fox. Prise de possession des colonies hollandaises et du cap de Ceylan. Riposte au blocus continental.	
1807. Simon Fraser explore le fleuve qui porte son nom. Etablissement des écoles publiques dans le H.-C.	1807. Bombardement de Copenhague.	1807. Le Léopard (v. angl.) tire sur le Chesapeake (v. amér.). Embargo interdisant tout commerce avec l'étranger.

II

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1788. Mgr Hubert, 9e évêque de Québec.		1787. La Convention constitutionnelle se réunit à Philadelphie.
1789. Voyage de Mackenzie.	1789. Révolution française.	1789. Washington, président des E.-U.

Gouvernement représentatif (1791-1840).

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1791. Canada divisé en deux provinces. Service postal entre le Canada et les E.-U. Voyage de Vancouver.		1793. Jefferson fonde le parti républicain démocrate.
1796. Toronto capitale du H.-C.	1796. Ligue des Irlandais Unis. 1797. Victoire des Anglais (Nelson) au cap St-Vincent, sur les Espagnols.	1794. Traité de commerce (Jay).
1801. Institution Royale.	1799. Royaume de Mysore détruit par les Anglais. 1800. Les députés irlandais admis au Parlement de Londres (les catholiques toujours exclus). 25 sept.-Prise de l'île de Malte.	1798-1800. Difficultés avec la France au sujet du traité de Jay. Préparatifs de guerre. 1799. Défaite du parti fédéraliste. Washington capitale.
1803. Esclavage déclaré illégal dans le B.-C.		1801-1805. Guerre avec les Etats barbaresques.
1805. Fondation du "Mercury".	1805. L'Angleterre, grâce à ses flottes, échappe à l'invasion de Napoléon. La traite des noirs est proscrite.	1803. Achat de la Louisiane.
1806. Fondation du "Canadien".	1806. Mort de Pitt et de Fox. Prise de possession des colonies hollandaises et du cap de Ceylan. Riposte au blocus continental.	
1807. Simon Fraser explore le fleuve qui porte son nom. Etablissement des écoles publiques dans le H.-C.	1807. Bombardement de Copenhague.	1807. Le Léopard (v. angl.) tire sur le Chesapeake (v. amér.). Embargo interdisant tout commerce avec l'étranger.

CANADA	ANGLETERRE & Europe	ETATS-UNIS
1808. Elections.	1808. Deux armées anglaises vont au secours du Portugal et de l'Espagne. Démence de George III. Régence de George IV (1808-20).	1808. L'importation des esclaves est interdite (le marché intérieur reste ouvert).
1811. Lord Selkirk fonde un établissement sur la rivière Rouge. Fondation du "Herald" à Montréal.	1809. Wellington conduit une expédition au Portugal et en France. 1811. Émeutes luddites (les briseurs de machines).	
1812. Les Américains envahissent le Canada. Mgr Plessis reconnu officiellement comme évêque du Québec.	1812. Assassinat du ministre Perceval. Guerre avec les États-Unis.	1812. Seconde guerre d'indépendance.
1813. Victoire de Salaberry à Chateauguay. Fondation du collège McGill.		
1814. Fin de la guerre par le traité de Gand. Restitution réciproque des conquêtes.	1814. Les Anglais à Corfou et aux îles Ionniennes.	
1815. L.-J. Papineau, président de l'Assemblée législative.	1815. Bataille de Waterloo. 1815-1816. L'Angleterre devient démocratique. 1816. Désarmement, chômage. Disette prolongée par la législation des Corn-laws.	
1817. Mgr Plessis au Conseil législatif. Fondation de la banque de Montréal.	1817. Nouvelles émeutes luddites. Début de la colonisation de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie). 1818. Soumission des Maharattes dans l'Inde.	1817. James Monroe, président.
1819. Québec érigé en archevêché.	1819. Meetings pour la réforme électorale. Dictature militaire de Wellington. Fondation de Singapour. 1820. George IV.	1819. Acquisition de la Floride sur l'Espagne.
1822. Projet clandestin d'Union des deux Canadas.	1822. Au Congrès de Vérone, l'Angleterre formule le principe de non-intervention. Progrès du libéralisme politique et économique. 1823. Dérogation aux lois sur le blé. Adoption du système de l'échelle mobile.	1823. Proclamation de la doctrine Monroe.
1824. Ouverture du canal de Lachine. Administrateur: Sir F.-M. Burton.	1824. Les Trade-Unions, sociétés ouvrières autorisées.	

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1826. Fondation de Bytown (Ottawa).	1826. On déroge à l'Acte de Navigation.	1825. Ouverture du canal de l'Erié. Ere de bonne entente. 1826. Congrès de Panama. 1827. Premier chemin de fer.
1832. Epidémie du choléra. Ouverture du canal Rideau.	1828. M ^r Connell élu député ne peut siéger à cause de l'Acte du Test. 1829. Premiers chemins de fer. Le ministère Wellington-Robert Peel fait abolir l'Acte du Test. Emancipation des catholiques.	1829. Andrew Jackson. Reprise des querelles de partis entre républicains et démocrates.
1833. Le 1er steamer "Royd William" traverse l'océan.	1833. Bill Stanley abolissant l'esclavage des noirs dans les colonies anglaises. Les whigs se nomment libéraux, les tories, conservateurs.	
1834. Autre épidémie du choléra. Les 92 Résolutions. Fondation de la Société St-Jean-Baptiste.	1834. Fondation de l'Australie du Sud.	
1835. Association des Fils de la Liberté.	1835. En Afrique australe exode des Boers.	
1836. Inauguration du 1er chemin de fer au Canada. Mgr Lartigue, 1er évêque de Montréal.		1836. La politique asservie aux intérêts d'un parti.
1837. Guerre civile. Administrateur: Sir John Colborne.	1837-48. Agitation charliste.	1837. Morse invente le télégraphe.
1839. Rapport de Durham. John Strahan, 1er évêque anglican de Toronto.	1839. Guerre d'Afghanistan. Première intervention du gouvernement dans les questions d'éducation. Ligue de Manchester en faveur du libre-échange.	

L'Union (1840-1867)

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1840. L'Acte d'Union.	1840. Prise de possession de la Nouv.-Zélande.	1840. Exploration du Far-West. Immigration intense venue d'Europe.
1841. Kingston, siège du Gouvernement.		

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1842. Traité d'Ashburton.	1842. L'Angleterre concède à l'Australie un commencement de gouvernement représentatif.	
	1845. Famine en Irlande. Emigration.	
1846. La Chambre obtient le contrôle des subsides, Traité fixant les frontières de l'Orégon.	1846. Vote du libre-échange.	1846. Règlement de frontières avec le Canada. Guerre avec le Mexique.
1847. Immigration irlandaise, épidémie du typhus. Arrivée de plusieurs congrégations religieuses.	1847. Mort d'O'Connell. Etablissement définitif et complet du gouvernement responsable.	1847. Conquête de la Californie.
1848. La N.-E. et le N.-B. obtiennent une Chambre d'Assemblée.		1848. Traité de Guadalupe. Le Mexique réduit à la frontière du Rio Grande del Norte.
1849. Bill d'indemnité aux sinistrés de 1837. Incendie du Parlement.	1849. Abrogation définitive de l'Acte de Navigation. L'Angleterre possède alors la flotte la plus considérable du globe. Fondation des républiques de l'Orange et du Transvaal par les Boers. Libre-échange commercial.	1849. Découverte de l'or en Californie.
	1850. Rétablissement de la hiérarchie catholique par Pie IX.	
	1851. Exposition universelle de Londres.	
	1852. Forte émigration anglaise au Canada.	
1854. Traité de réciprocité avec les E.-U. Abolition de la tenure seigneuriale. Sécularisation des réserves du clergé.	1854. Traité de Londres entre France et Angl. pour défendre la Turquie.	
1855. Administration de MacTaché. Toronto, siège du Gouvernement.		
1856. Le Conseil législatif devient électif. Ligne transatlantique Allan. Organisation du Conseil de l'Instr. Publ. au B.-C.		
1857. Ottawa capitale.	1857. Révolte des cipayes dans l'Inde.	
1858. Adoption du système décimal pour la monnaie.	1858. Déchéance de la Cie des Indes.	
1859. Gouvernement transféré à Québec.		
1860. Prince de Galles Edouard visite le Canada.	1860. Principe du libre-échange admis.	1860. Abraham Lincoln. Convention sudiste : Etats confédérés.

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1864. Projet de Confédération.		1861. Guerre de Sécession.
1866. Fin du traité de réciprocité avec E.-U. Invasion des Fénians.	1866. Agitation des Fénians en Irlande.	1866. Pour se conformer à la doctrine Monroe, la France abandonne Maximilien au Mexique.

La Confédération (1867 à nos jours)

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1867. 29 mars. Sanction royale donnée à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.	1867. Réforme électorale Durby-Disraeli.	1867. Achat de l'Alaska à la Russie.
1869. Territoires du N.-O. dans la Confédération. Soulèvement de la Rivière Rouge sous Riel.	1868. Guerre d'Abyssinie. 1869. Désétablissement de l'Eglise anglicane en Irlande.	1869. Premier chemin de fer transcontinental de New-York à San Francisco.
1871. Politique du "Canada d'abord"	1870-1901 (Edouard VII), Splendide Isolement. 1871. Usage du bulletin de vote. Affaire de l'Alabama.	1871. Traité de Washington.
1873. Mort de G.-E. Cartier.		
1874. Usage du bulletin de vote.	1874-1880. Ere impérialiste.	
1876. Succursale de l'Univ. Laval à Montréal. Invention du téléphone.	1876. Victoria, impératrice des Indes.	
	1877. Inauguration de l'Empire des Indes.	
	1878. Protectorat de l'île de Chypre. Ambition impérialiste accentuée.	1878. Exposition centennale à Philadelphie.
1879. Tarif de protection. "Politique Nationale".	1879. Guerre en Afghanistan.	
1880-1890. Crise économique.	1880. 1ère guerre du Transvaal.	
	1882. Protectorat en Egypte.	
	1884. Rivalité des Anglais et des Russes en Asie.	
1885. Soulèvement des Métis du N.-O. - Exécution de Riel.	1885. Réforme électorale vers le suffrage universel. Rivalité anglo-franç. au Siam.	
1886. 1er train du C.P.R. de Montréal à Vancouver.	1887. Conférence intercoloniale.	
		1889. 1er Congrès pan-américain à Washington. Tarif Mac-Kinley protectionniste.
1890. Ecoles séparées abolies au Manitoba.		
1891. Mort de MacDonald.	1892. Apparition du parti travailliste.	1891. Exposition universelle de Chicago.

VII

<u>CANADA</u>	<u>ANGLETERRE & Europe</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
1894. Conférence coloniale à Ottawa		
1896. Nouvelle phase de la Confédération.		
	1897. Conférence coloniale.	
1898. Tarif préférentiel.		1898 Guerre de Cuba.
1899. Un contingent canadien part pour le Sud-Africain.	1899. Conférence de la paix à La Haye. Guerre du Transvaal.	
	1902. Conférence coloniale.	
1903. Frontières de l'Alaska.		1903. Achèvement du canal de Panama.
1904. Etablissement de la Commission fédérale des Chemins de fer.		
	1906. Bannerman et les radicaux supplantent les unionistes.	
	1907. Conférence coloniale à Londres.	1907. Difficulté avec le Japon à cause de l'immigration des Asiatiques.
1909. 1er Concile plénier de Québec.	1909. Conférence spéciale de la défense.	1909. Conférence conjointe internationale.
1910. Congrès eucharistique de Montréal.	1910. Union Sud-Africaine.	1910. Doctrine de Drago. Les E.-U. contre les revendications des créanciers européens sur Etats américains.
	1910. Le "Parliament Act" amoindrit le pouvoir des Lords.	
1911. Conférence impériale à Londres.		
1912. Extension des frontières de Québec, d'Ontario et du Manitoba.	1912. Adoption du Home Rule.	
1914. Participation à la Grande Guerre.	1914. L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne.	1914. Commencement d'un chemin de fer d'Etat en Alaska.
		1915. Les Allemands coulent le Lusitania.
1917. Conscription.	1917. Conférence impériale de guerre.	1917. Guerre avec l'Allemagne.
1918. 11 nov. Armistice.	1918. Conférence impériale.	
1919. Mort de Sir Wilfrid Laurier. Le Canada membre de la S.D.N.	1919. Traité de Versailles.	1919. Les E.-U. refusent de s'associer aux traités et à la S.D.N.
	1920. Parlement en Irlande (Sinn Fein). Un Etat Irlandais.	
	1921. Conférence impériale. Séance de l'Assemblée de la S.D.N.	1921. Conférence de désarmement à Washington.
	1922. Conférence économique à Genève. Séance de l'Assemblée de la S.D.N.	
1923. Eglise Unie du Canada.	1923. Session de la S.D.N. Conférence impériale.	
	1924. Exposition de Wembley. Session de S.D.N.	
1926. Incident Byng.	1926. Conférence impériale. Rapport Balfour.	1926. Adhésion des E.-U. au Tribunal International.

VIII

CANADA

1927. Le Conseil Privé tran-
la question des fronti-
ères du Labrador.
Le Canada est élu mem-
bre sans permanence de
la S. D. N.
Conférence entre Domi-
nion et provinces.

ANGLETERRE & Europe

1930. Conférence de dé-
armement naval.
Conférence impéria-
le.

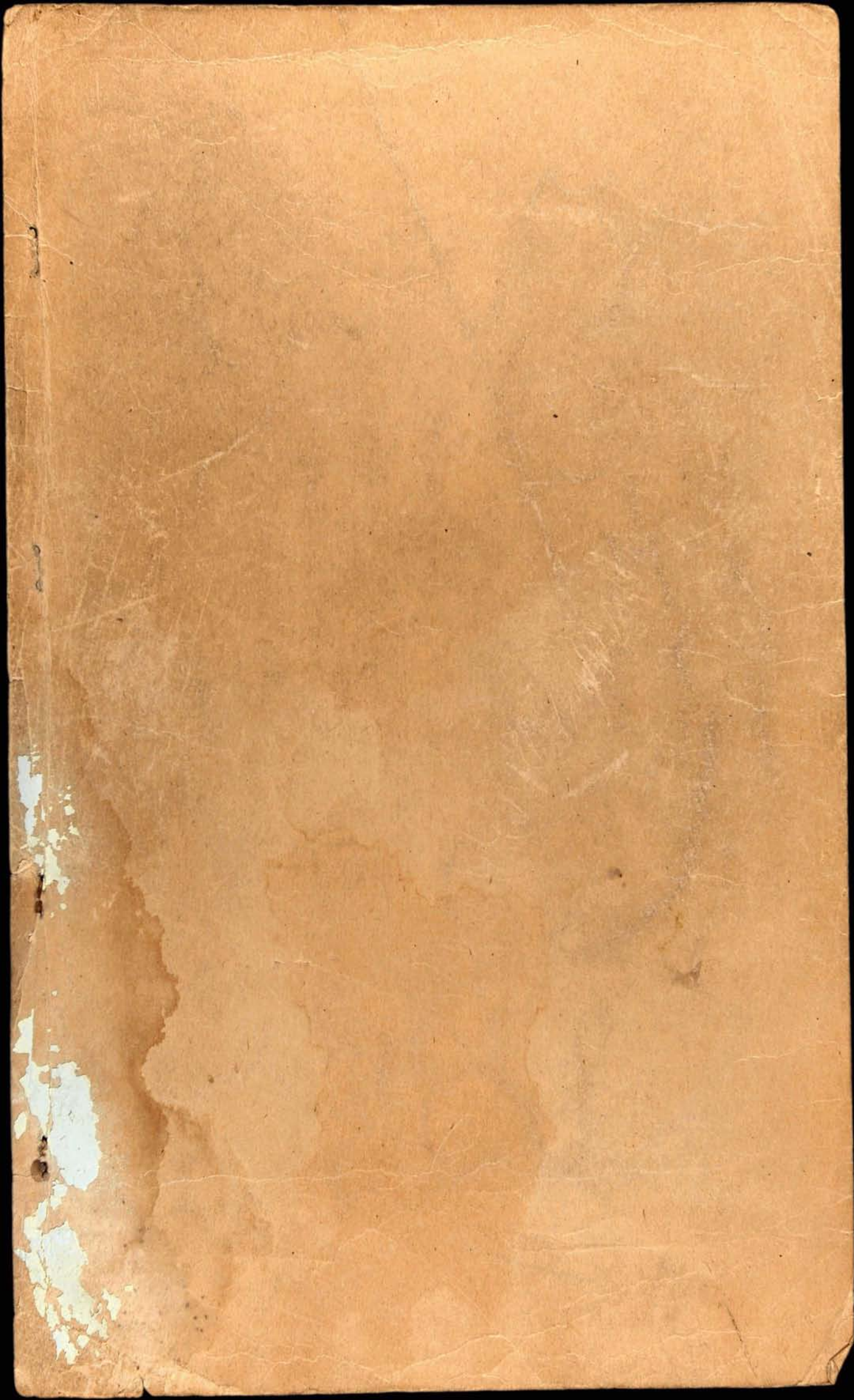
ETATS-UNIS

1928. Pacte Kellog: "La
guerre hors la loi".

TAELE DES MATIERES

REGIME ANGLAIS

	Pages
PERIODE DU GOUVERNEMENT ABSOLU.	
Chap. I. - Régime militaire.....	1
Chap. II. - Organisation du gouvernement civil.....	4
Chap. III. - Lutttes pour la survivance française.....	5
Chap. IV. - L'Acte de Québec.....	9
Chap. V. - La Révolution américaine et sa répercussion au Canada.....	10
Chap. VI. - L'Immigration des Loyalistes.....	13
Tableau synoptique.....	16
PERIODE DU GOUVERNEMENT REPRESENTATIF.	
Chap. I. - La Constitution de 1791 et les débuts du régime parlementaire....	17
Chap. II. - Le règne de la terreur. - Craig.....	21
Chap. III. - La guerre de 1812.....	24
Chap. IV. - La question des subsides et la réforme politique.....	27
Chap. V. - Les troubles de 1837-1838.....	30
Chap. VI. - Lord Durham. - Sa mission. - Son Rapport.....	33
Chap. VII. - Développements économiques avant l'Union.....	36
Chap. VIII. - Développement intellectuel et vie religieuse avant l'Union.....	38
Tableau synoptique.....	42
PERIODE DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE.	
Chap. I. - L'Acte d'Union.....	43
Chap. II. - La conquête du gouvernement responsable.....	46
Chap. III. - L'impasse du gouvernement responsable.....	50
Chap. IV. - Relations internationales.....	53
Chap. V. - Progrès économiques sous l'Union.....	56
Chap. VI. - Instruction publique et développement intellectuel sous l'Union..	59
Chap. VII. - Vie religieuse sous l'Union.....	62
Tableau synoptique.....	65
PERIODE DE LA CONFEDERATION.	
Chap. I. - L'Acte de la Fédération.....	67
Chap. II. - Inauguration du nouveau régime et extension territoriale.....	70
Chap. III. - Développement de la politique canadienne.....	74
Chap. IV. - Vie politique du Dominion de 1896 à 1914.....	77
Chap. V. - Participation du Canada à la Grande Guerre.....	83
Chap. VI. - Vie politique du Canada depuis la Grande Guerre.....	86
Chap. VII. - La province de Québec.....	89
Chap. VIII. - Les provinces anglaises.....	96
Chap. IX. - Progrès économiques depuis la Confédération.....	97
Chap. X. - Progrès intellectuel depuis la Confédération.....	100
Chap. XI. - Progrès religieux depuis la Confédération.....	104
Chap. XII. - Le statut actuel du Canada.....	106
Tableau synoptique.....	107
APPENDICE : Tableau synchronique.....	I



BNQ



C 000 175 737